

Groupe écologiste de l'Assemblée fédérale

Bilan 2003 - 2007

INDEX

Editorial	3
Rapport de la cheffe du Groupe écologiste, Therese Frösch	4 - 5
Rapports des membres du Groupe écologiste (en ordre alphabétique)	6 - 18
Interventions parlementaires du Groupe écologiste de 2003 - 2007	19 - 40

IMPRESSUM

Les Verts
Waisenhausplatz 21
3011 Berne
tél. 031-312 66 72
fax 031-312 66 62
www.verts.ch
bader@gruene.ch
Août 2007
Rédaction: Gabriela Bader
Traduction: Walter Rosselli, Yolande Peisl
Layout: Jeannette Glauser
Design: Büro Ratrak

Edito

Remarquables

Faire une politique autonome, courageuse et innovante, lorsqu'on est un groupe de 14 personnes au sein d'un Parlement de 200, cela demande du souffle et beaucoup d'énergie. Car, depuis leurs débuts, les Verts et le Groupe écologiste ont de l'avance sur de nombreux thèmes.

Reconnaître à temps les problèmes – ainsi que les chances et les alternatives ! Je crois que cela vient du regard holistique sur le monde dont les Verts sont capables. Un regard qui ne se limite pas à s'arrêter à la surface et qui ne se contente pas de lutter contre le système. Un regard qui va à la recherche des causes et de solutions qui soient utiles aujourd'hui, mais qui laissent aussi ouvertes de bonnes options pour les générations à venir.

C'est avec cette énergie et cette endurance que le Groupe écologiste a préparé le terrain dans les domaines de l'environnement et du climat, dans des questions relatives à la réforme fiscale écologique, au congé paternité, aux droits fondamentaux, à l'égalité et aux réformes de l'armée, etc. Il a fallu attendre que ses partenaires politiques et sociaux soit prêts à s'engager dans la discussion, à en reprendre les idées, parfois même à s'en approprier... Ces succès donnent de l'énergie. Justement cette énergie dont on a besoin pour tenir le cap, afin que les acquis ne restent pas de beaux mots sur un papier, mais qu'ils soient appliqués sous forme de lois et mis en exécution.

Le groupe écologiste ne fonce pas toujours. Parfois il doit aussi freiner, notamment lorsque certains milieux se laissent prendre par un activisme sauvage et que les arguments rationnels sont pris pour de l'obstruction. C'est ce qui est arrivé dans le cadre des programmes d'austérité, menés par des idées à court terme du Conseil fédéral et de la majorité du Parlement. Ou lorsqu'il s'agissait de débattre sur une lutte anti-terrorisme qui bafouait les droits fondamentaux et les droits de l'homme.

Chaque membre du groupe parlementaire contribue à charger le groupe en énergie et à lui conférer son endurance. Et sa grande cohésion se fait aussi remarquer dans le chœur mixte des voix du Parlement !



Gabriela Bader, secrétaire du Groupe écologiste

Le groupe parlementaire Vert: Compétence et innovation !



Therese Frösch, Conseillère nationale
BE

Cheffe du Groupe parlementaire des
Verts et membre de la Commission des
finances CdF

Au soir des élections nationales 2003, les Verts avaient de quoi se réjouir : avec 14 mandats au total, ils enregistraient la plus forte progression. Tous les espoirs étaient permis pour la gauche et les Verts. Mais avec l'élection de MM. Blocher et Merz au Conseil fédéral, ils se sont rapidement estompés. Une ambiance glaciale s'est installée sous la Coupole et a marqué la législature. Seule la place fédérale fraîchement rénovée et son jeu d'eau ont pu dès lors soulever l'enthousiasme et la joie.

Quel a été le champ d'action et les priorités des Verts durant la législature?

Avec l'augmentation du nombre de ses membres, le groupe parlementaire a élargi son champ d'activité. Tout en restant le défenseur privilégié de l'environnement, il a renforcé son action en matière de politique de sécurité et de politique étrangère, il s'est engagé pour des solutions innovantes en matière de politique sociale, s'est positionné comme conscience indépendante (libérale) du parlement et défenseur des droits fondamentaux. Il a également investi une énorme énergie pour faire barrage au plan d'austérité et aux autres mesures d'économie, pour mettre du plomb dans l'aile aux projets de redistribution inéquitables (paquet fiscal, imposition des entreprises), pour défendre les acquis de l'AI ou encore pour contrer une politique des étrangers et de l'asile indigne.

En quoi les Verts ont-ils été uniques?

- A un moment où la protection de l'environnement n'était pas encore un sujet « politico-compatible » pour les autres partis, le groupe des Verts n'a cessé d'œuvrer pour une protection efficace du climat. Par de nombreuses interventions et interpellations, il a demandé une taxe sur le CO₂ non seulement sur les combustibles mais aussi sur les carburants. Il s'est également engagé pour une réflexion de fond sur notre concept global de mobilité, non seulement pour protéger le climat, mais aussi comme moyen d'enrayer le bétonnage effréné du sol. Lutter contre le mitage du paysage est une revendication centrale de la politique environnementale des Verts.
- Simultanément, les Verts sont restés leaders de l'opposition au nucléaire : ils se sont prononcés en faveur de l'arrêt des centrales en activité et contre tout projet de construction de nouvelles centrales. Le groupe a longuement débattu de la politique climatique ainsi que de la transformation écologique de l'économie. Sa position ne peut être plus claire : il ne veut ni de nouvelles centrales nucléaires ou de grosses centrales à gaz, ni d'un Conseil fédéral qui laisse l'option nucléaire ouverte et qui estime nécessaire et possible l'augmentation de l'âge de la retraite.
- Les Verts ont largement participé à l'énorme succès de l'initiative Sans OGM. Le groupe, d'une seule voix, s'est engagé en sa faveur, de sa préparation au parlement à sa campagne de votation. Cette initiative est un bon exemple de synergie positive entre le travail de détail des parlementaires et une mobilisation en masse de l'opinion publique.
- Dans le cadre de la nouvelle loi sur les brevets, les Verts ont ouvertement critiqué le brevetage du vivant. Ce procédé est, d'une part, inacceptable du point de vue éthique et représente, d'autre part, une menace pour la liberté de la

recherche, les intérêts économiques en jeu pour les multinationales pharmaceutiques étant énormes.

- Le groupe parlementaire s'est engagé et s'engage encore pour une nouvelle politique des étrangers et de l'asile. Il demande une loi sur la migration appliquant le principe „un emploi, une autorisation de séjour“. Le groupe dénonce un politique d'intégration qui est en vérité une politique d'assimilation. Il défend également fermement le pluralisme des religions dans notre pays.
- Les Verts, par des interventions et propositions innovantes, s'engagent pour l'assainissement et le financement durables de l'AI ainsi que pour un système social fort, découplé de la croissance économique. Grâce à une alliance avec les socialistes et des élus des rangs bourgeois, nous avons réussi à harmoniser allocations pour enfants au niveau suisse en fixant un seuil minimal et à débloquer un crédit de 120 millions de francs pour des places de crèche supplémentaires.
- Les Verts sont devenus la conscience libérale du parlement: le groupe s'est opposé à toutes les tentatives, notamment sous couvert de lutte contre le terrorisme, de renforcer l'état fouineur. La protection des droits fondamentaux est une des compétences-clés des Verts, même lorsque c'est impopulaire comme cela a été le cas pour la loi sur les hooligans, qui a servi de couverture à l'Euro 08.
- Grâce aux nombreuses interventions des Verts, la soi-disant nécessité d'une défense armée du territoire en a pris pour son grade. Cela a aussi permis de corriger le discours qui voulait faire croire aux citoyens que les engagements à l'étranger et un rapprochement avec l'OTAN étaient synonymes d'engagements humanitaires.
- Les Verts s'opposent à toute guerre et, par leur engagement, ils ont contribué à une large remise en question du nouvel ordre mondial dicté par les Etats-Unis. Dans la question du Proche-Orient, ils ont soutenu sans réserve la politique courageuse de Madame la Conseillère fédérale Calmy-Rey.

S'opposer fermement et avec succès aux tendances dominantes ayant cours au parlement présuppose un travail compétent et innovant des membres du groupe, ainsi qu'un esprit batailleur. Mais une collaboration fructueuse au sein du groupe n'aurait pas été possible sans notre secrétaire ainsi que notre présidence. Un grand merci à tous les deux pour leur soutien!

Les Alpes, l'air et le territoire



Urs Bernhardsgrütter, Conseiller national SG depuis 2005.

Membre de la Commission des transports et des télécommunications CTT

Les thèmes qui m'avaient déjà particulièrement occupé lors de mon mandat cantonal sont revenus au centre de ma, certes encore brève, période au Conseil national. La Commission du National, dans laquelle je siége en tant que successeur de Pia Hollenstein, s'y est également penchée :

Ne pas compromettre ultérieurement l'espace alpin !

En 1994, la population a fixé un objectif clair dans la Constitution fédérale : les Alpes doivent être protégées des effets néfastes, et le transport des marchandises d'une frontière à l'autre doit se faire par le rail. Cet objectif, selon l'initiative, devait être atteint au plus tard dix ans après que l'initiative soit acceptée.

Hélas, les objectifs n'ont pas été atteints. En 1999, le Parlement a reporté l'échéance de cinq ans, soit en 2009, par la loi sur le transfert du trafic. Actuellement, une proposition du Conseil fédéral veut encore étendre les délais. Une intervention du Groupe parlementaire vert exige que

- le nombre de camions qui traversent les Alpes soit réduit à 650'000 d'ici 2009 au plus tard.
- la bourse du transit alpin soit introduite en 2008. Elle constitue le seul instrument efficace pour garantir le transfert modal.
- le Conseil fédéral décide des mesures du transfert modal.

Poussières fines et climat

Les nuisances dues aux poussières fines sont au-dessus des valeurs limites et mettent en péril la santé. Il existe une solution au problème des poussières fines : les filtres à particules. Mais le Conseil fédéral se cache encore sous la poussière ! Grâce aux Verts, le Conseil national a dédié une session extraordinaire au climat. Elle a permis de faire quelques progrès. Mon intervention exige la mise en place d'une fin de semaine sur la protection du climat, par un dimanche sans voitures. Cela ne permet pas de sauver le climat, mais donnerait un signe fort qui incite à la réflexion et à l'action.

Protéger et encourager le trafic cycliste et piéton

Le trafic cycliste et piéton fournit actuellement une contribution importante à l'économie. Environ la moitié des parcours sont effectués par ces moyens. Il permet de résoudre bien de problèmes liés au trafic individuel et à la santé. Contrairement aux autoroutes et aux chemins de fer, le trafic cycliste et piéton n'est pas soutenu par la Confédération. Les nouveaux fonds pour les infrastructures ont tout de même permis, pour la première fois, de lancer aussi des projets en faveur de la mobilité douce et de la mobilité combinée dans les agglomérations – un changement de paradigme ? Le concept du trafic lent repose encore dans les tiroirs du Département de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (DETEC). Il manque toujours une base légale pour le trafic cycliste qui définisse la responsabilité de la Confédération. Il faut encore agir, par exemple pour faciliter l'introduction de zones 30 généralisées dans les quartiers d'habitations.

Arrêter l'extension du bâti

Dans une réponse à une intervention, le Conseil fédéral soutient que le développement urbain actuel n'est pas durable. Galmiz a montré que les volontés politiques – mais aussi les moyens de la Confédération – sont trop faibles pour atteindre les objectifs de l'aménagement du territoire. Il faut des instruments efficaces et des dispositions claires à transmettre aux Cantons. C'est pour cela que je m'engage.

Lutter contre le démantèlement social

Dans la législature qui vient de s'achever, la politique sociale a été constamment soumise à la pression de l'aile droite qui a toujours attaqué les œuvres sociales par des arguments de précarité financière. Cela, au lieu de chercher les raisons de la nécessité de moyens supplémentaires pour la politique sociale et de se poser la question de la répartition équitable et du développement économique. Les exemples de ce démantèlement social, prôné par les partis de droite, sont le relèvement de l'âge de la retraite à 67 ans, les coupes dans les prestations de l'AI et dans l'assurance-chômage et le référendum contre un bon système d'allocations pour enfants au niveau suisse. Nous, les Verts, avons largement pu empêcher ce démantèlement !

- **Dans le cadre de l'AVS**, il nous a été possible de contrer les scénarios financiers catastrophiques de la droite. Nous avons pu empêcher le relèvement de l'âge de la retraite qui aurait surtout pénalisé les femmes. Entre-temps, on peut à nouveau constater que l'AVS n'est pas une assurance sociale déficitaire, mais qu'elle peut même faire preuve de gains importants. L'adaptation au développement démographique qui rend nécessaires, à moyen terme, des contributions plus élevées, et la flexibilisation de l'âge de la retraite peuvent désormais être discutées dans le calme et avec des arguments fondés. Bref : les rentes AVS sont sûres, et nous en avons empêché le démantèlement.
- **Concernant la prévoyance professionnelle (LPP)** : la chute de la bourse, au début de la législature, a conduit plusieurs caisses au découvert. Il était évident, auprès des fondations collectives, que de nombreuses institutions d'assurances ont œuvré pour leurs poches durant des années, en privant les assurés de milliards de bénéfice. Le débat sur le pillage des rentes que nous avons lancé a exercé la pression nécessaire pour que la révision de la LPP soit enfin réalisée. Les institutions de prévoyance sont désormais obligées d'agir avec davantage de transparence et de gérer les fonds LPP de manière séparée. Un progrès considérable. De toute façon, les prédicateurs du marché du lobby des assurances ont réussi à faire passer un gain garanti (!) par l'Etat (le soi-disant quota légal), au bénéfice de leurs institutions. Cependant, grâce au remarquable travail des Verts dans les Commissions, la révision a apporté quelques améliorations en faveur des assuré-e-s.
- **Allocations familiales** : un point sociopolitique culminant de la législature qui vient de s'achever fut d'obtenir une loi sur les allocations familiales au niveau suisse, avec allocations pour enfants d'au moins 200 francs et des allocations pour la formation professionnelle d'au moins 250 francs. Grâce à l'engagement des Verts, aussi bien au Parlement, où chaque voix a compté, que lors de la votation référendaire, nous avons savouré une écrasante victoire.

Durant les deux premières années de la législature, j'ai surtout été confronté, en tant que président de la Commission de gestion, à des querelles internes au Conseil fédéral. Pénible. La mainmise du Conseil fédéral dans les affaires de Swisscom a été particulièrement intéressante à observer. Cela a montré que le Gouvernement n'a pas su se tenir aux règles du jeu qu'il avait lui-même établies.



Hugo Fasel, Conseiller national FR
Membre de la Commission de gestion CdG (président en 2003/04) et membre de la Commission de la sécurité sociale et de la santé CSSS

Justice fiscale, une bonne formation et de la culture



Ruth Genner, Conseillère nationale ZH, Présidente du parti

Membre de la Commission de l'économie et des redevances CER et de la Commission de la science, de l'éducation et de la culture CSEC

Politique fiscale

Suite au rejet massif du paquet fiscal par le souverain, en 2004, le Conseil fédéral a essayé de faire passer en douce ses intérêts – baisse d'impôts pour les bons et les meilleurs contribuables. Les Verts, avec le PS, ont eu une tâche ardue, car la majorité du Parlement était farouchement contre l'équité fiscale, puisque le PDC et le PRD se sont fait mener par l'UDC. L'imposition des couples mariés a été largement revue à la baisse. La réforme fiscale des entreprises a passé avec des rabais massifs pour les actionnaires avec plus de 10% de part d'actions. Pour cela, les Verts ont soutenu le référendum contre la deuxième réforme de l'imposition des entreprises. Nous nous appuyons sur le principe constitutionnel qui prévoit une imposition sur des bases économiques. En particulier, celui-ci est aussi bafoué par des modèles comme l'impôt dégressif. Le 1er juin 2007, le Tribunal fédéral s'est enfin prononcé à ce sujet, en confirmant clairement les propos verts. Nous restons donc en alerte dans ce domaine et, pour des raisons d'équité, nous nous engageons pour l'imposition individuelle !

Politique agricole

La Confédération investit chaque année environ 4 milliards de francs pour l'agriculture. Nous demandons davantage de normes écologiques dans la gestion du sol et des cultures. Les paiements directs doivent y être compris. La majorité de droite repousse les réformes de l'agriculture et se limite toujours au soutien aux produits.

Notre regard porte aussi sur l'aménagement du territoire. En effet, seule la protection durable de la zone agricole assure l'existence de la paysannerie à long terme et protège les lieux touristiques et de détente. Afin de contrer la poursuite du mitage du territoire, nous participons au lancement de l'initiative pour le paysage.

Politique de la formation

L'élaboration d'un nouvel article constitutionnel sur la formation a posé la première pierre de la coordination de la formation au niveau suisse. Cela a toujours fait partie des buts des Verts. Nous nous engageons aussi pour qu'il soit fondé un Département de la formation et pour que l'on mette fin au manque de transparence dans l'organisation des différents établissements qui s'occupent de formation. La priorité va maintenant à l'élaboration ultérieure de la loi-cadre sur les hautes écoles.

Nous approuvons le message relatif à la formation, la recherche et l'innovation avec un regard critique. Nous sommes favorables à une claire augmentation des moyens qui entrent dans ce domaine. Les promesses, notamment d'intégrer enfin les domaines de la santé, du social et de l'art dans les hautes écoles spécialisées, doivent désormais être tenues. Il faut aussi de la reconnaissance vis-à-vis des plans de formation des hautes écoles et que l'on améliore les conditions d'encadrement.

Politique culturelle

Dans le domaine de la culture, la Confédération reçoit une note insuffisante !

Les Verts, nous nous sommes investis pour une politique culturelle fédérale engagée. La triste affaire « Hirschhorn » a démontré qu'il est nécessaire de développer une culture à l'abri de la censure des autorités ou du Parlement. . . Lors de la prochaine législature, nous nous engagerons en faveur d'une loi sur la promotion culturelle digne de ce nom !

Initiative sans OGM : un succès historique, aussi pour les Verts

Le 27 novembre 2005, l'initiative sans OGM a été acceptée avec 56 pourcent de oui et par tous les Cantons. Cela rentre dans l'histoire, car il n'était pas encore arrivé qu'une initiative populaire soit acceptée dans tous les cantons suisses, contre les recommandations du Conseil fédéral et du Parlement. Le mérite de ce succès revient aussi aux Verts. Ils se sont battus, sur le plan national et dans les comités régionaux, aux côtés des organisations paysannes, environnementales et de consommateurs, en faveur d'un moratoire de cinq ans sur l'utilisation d'organismes génétiquement modifiés dans l'agriculture suisse. Il s'agit maintenant d'utiliser ce temps pour renforcer notre législation et notre agriculture exempte de génie génétique. Le groupe parlementaire vert l'a déjà employé, entre autres, par des interventions en faveur de la protection de la production semencière contre la contamination par des OGM, pour faire diminuer la limite de déclaration des OGM dans les semences et pour élucider la question du rôle des abeilles dans la coexistence. Il accompagnera le programme national de recherche PNR 59, relatif aux utilités et aux risques des plantes génétiquement modifiées, par un regard critique en relation aux questions importantes de biosécurité dans l'agriculture.



Maya Graf, conseillère nationale BL
Membre de la Commission de la science, de l'éducation et de la culture CSEC

Les Verts se tiennent au principe de précaution !

La nanotechnologie vit un moment de gloire dans la recherche et l'innovation, mais aussi dans son application. Cela, nonobstant que le concept de nanoparticules fabriquées artificiellement ne soit pas encore clairement défini, et que leurs effets sur l'être humain et l'environnement soient encore largement méconnus. Pour cela, le groupe parlementaire vert a déposé une motion, en mai 2006, en faveur d'une réglementation légale des nanotechnologies, similaire à celle du génie génétique. Le Conseil fédéral et le Parlement l'ont partiellement acceptée. Le Conseil fédéral est désormais chargé de soumettre au Parlement des mesures vouées à protéger la santé et l'environnement contre les nanoparticules, notamment dans tous les domaines tels que l'agriculture, les denrées alimentaires, les textiles et la médecine. Malheureusement, il ne souhaite pas entrer en matière en ce qui concerne une réglementation légale, ni lancer un programme national de recherche sur l'utilité et les risques de la nanotechnologie, comme l'avait demandé une autre motion, en juin 2006. Par contre, le Conseil fédéral a enfin répondu à mon postulat de 2002, concernant la garantie d'une recherche indépendante dans la toxicologie. Il a ainsi constitué une unité chargée de la recherche urgente dans l'écotoxicologie, auprès de l'École polytechnique fédérale de Zurich et de l'EMPA.

Les animaux méritent aussi du respect !

Lors de la révision de la loi sur la protection des animaux, le groupe parlementaire vert s'est exprimé en faveur d'une protection des animaux plus forte, notamment dans le domaine des animaux de compagnie et de la recherche sur des animaux. Malheureusement, de nombreux amendements ont échoué, et la recherche sur les animaux est nettement plus mal réglementée.

En Suisse ont encore lieu des expériences sur des primates. Pour que cette pratique discutée et condamnée en toute Europe soit traitée aussi en Suisse, j'ai déposé une initiative parlementaire pour l'interdiction de la recherche sur les grands primates, d'une part, et sur les expériences lourdes ou moyennement lourdes sur des primates, d'autre part. La CSEC a rejeté l'initiative par 12 voix contre 8. Il faut espérer que le Parlement en décide autrement, encore cette année. En outre, j'ai représenté le groupe parlementaire vert dans la sous-commission chargée de proposer des dispositions légales pour la protection contre les chiens dangereux. Le projet, actuellement en consultation, propose de diviser les chiens en trois catégories, de responsabiliser davantage les détenteurs de chiens et permettre au Conseil fédéral d'interdire certaines races.

Les priorités dans la coopération extérieure: solidarité et paix



Francine John, Conseillère nationale NE depuis 2005

Membre de la Commission de politique extérieure CPE et de la Commission de la politique de sécurité CPS

C'est en juin 2005, que j'ai repris la place de Fernand Cuche au parlement et au sein de la commission de politique extérieure. Depuis l'automne 2006, je siège au sein de la commission de la politique de sécurité.

Contribution de solidarité aux pays de l'Europe de l'Est

A ce titre, j'ai pu défendre la contribution de solidarité aux 10 nouveaux pays membres de l'Union Européenne. Cette aide aux pays de l'Est a été négociée avec l'Union Européenne (UE) dans le cadre des accords bilatéraux II. Elle doit servir à aplanir les disparités économiques et sociales de ces pays afin de leur assurer une certaine stabilité politique. Les Verts s'engagent pour que l'aide aux pays de l'Europe de l'Est ne se fasse pas au détriment de l'aide au développement des pays les plus pauvres de la planète.

Objectifs du millénaire

Les objectifs du millénaire sont aussi un thème qui nous tient particulièrement à cœur. Nous insistons régulièrement pour que la Suisse s'engage, à l'instar d'autres pays de l'UE, à augmenter sa participation aux programmes d'aide au développement, actuellement de 0,41% de notre PIB, à 0,56% jusqu'en 2010, de manière à atteindre 0,7% en 2015.

Promotion de la paix

J'ai aussi eu l'occasion de participer à une mission d'observation des élections en République démocratique du Congo, ex Zaïre. La participation de la Suisse à ce genre de missions, souvent en étroite collaboration avec les pays de l'UE, fait partie intégrante de ses engagements pour la promotion de la paix. Cette expérience a été très enrichissante et m'a permis de me rendre compte sur le terrain de la complexité des mandats confiés à l'ONU.

Réformes de l'armée

Selon la Constitution, l'armée a pour mandat de contribuer à prévenir la guerre et à maintenir la paix; elle assure la défense du pays et de sa population (article 58).

Le Conseil fédéral réaffirme que la fin de la guerre froide a procuré à la Suisse un gain important en matière de sécurité militaire. Il confirme qu'il n'y a aucune raison de modifier les appréciations du Rapport sur la Politique de Sécurité de 1999 et de sa Planification de l'Armée de 2001 concernant les facteurs de menace militaire traditionnelle. Cette position a été renforcée par l'élargissement de l'OTAN et de l'UE ainsi que le développement de la Politique européenne de Sécurité et de Défense de l'UE.

Les conflits qui ont éclaté en Europe et au Moyen-Orient ces dernières années, dans les Balkans, dans le Caucase, en Turquie ou plus récemment au Liban, sont restés confinés dans ces régions et confirment également la pertinence de l'analyse qui a conduit au redimensionnement de l'armée, politique qui doit être poursuivie dans les années à venir. Les Verts souhaitent que l'armée se réforme à un rythme plus soutenu et s'oriente davantage vers la prévention de la guerre et vers des actions de maintien de la paix.

L'armée doit s'en tenir aux missions qui lui sont dévolues et ne pas chercher sa légitimation dans de nouvelles tâches de sécurité intérieure (World Economic Forum ou l'Euro 08). Les autorités civiles, par contre, doivent assumer leurs propres responsabilités pour maintenir l'ordre public.

Les Verts – le parti de la paix

La course politique mondiale au réarmement, conduisant à des guerres violentes, comme en Irak, en Afghanistan ou au Liban, ainsi qu'à de nouveaux records dans les dépenses pour l'armement, trouve son pendant aussi en Suisse. Nonobstant que la défense aux frontières et le temps des combats de chars soient révolus, la Suisse possède toujours une armée de 220'000 soldats. Et tout ce qui est démantelé dans la défense traditionnelle est réintroduit dans la militarisation pour la sécurité intérieure.

De plus, l'armée se cherche une nouvelle légitimité à l'étranger – dans le cadre de l'OTAN, par exemple en Afghanistan ou avec les anciennes armées coloniales, comme en Afrique. Parallèlement, la Suisse n'engage pas suffisamment son outil pacifique, fort développé, en faveur des personnes les plus pauvres de ce monde et de l'ONU. Cette tendance à résoudre les problèmes par la répression et l'exclusion, au lieu d'user de l'intégration civile, s'est aussi renforcée sur le plan national, comme au niveau global.

Cohérents : pour le démantèlement de l'armée et contre le rapprochement avec l'OTAN

Dans la législation passée, la délégation verte constituait la seule force qui combattait de façon cohérente les programmes d'armement pour des tâches de défense, désormais révolues, et pour des surveillances douteuses, comme les engagements en faveur du WEF et de l'Euro-08. Au sein de la Commission de la politique de sécurité, elle s'est également profilée contre un rapprochement politique et militaire aux États-Unis et à l'OTAN. Finalement, c'est grâce aux Verts que la Suisse ne participe pas, au-delà de quelques deux à cinq officiers d'État-major, à la guerre en Afghanistan. Nous nous sommes battus avec véhémence contre les rapports d'armement avec des États qui bafouent les droits humains et des peuples, et qui mènent des guerres. Puisque nous sommes contre la participation à la « global war on terror », il allait de soi que nous soutenions l'initiative populaire « pour l'interdiction de l'exportation de matériel de guerre », lancée par le Groupement Suisse sans Armée – GSsA.

Pour les mêmes raisons, le Groupe écologiste a été le seul à rejeter l'établissement d'accords antiterroristes avec les États-Unis. Ces accords sont douteux sur le plan des droits du citoyen et des droits humains. Les Verts ont aussi été les seuls à soutenir activement Dick Marty dans sa lutte contre les activités illégales de la CIA. C'est aussi pour cela que nous nous sommes fortement défendus contre le démantèlement des droits des citoyens, par exemple en rapport avec la « lutte contre le terrorisme », ou dans le cadre de la loi sur le hooliganisme. Et que nous nous engageons activement pour renforcer la sécurité quotidienne, par l'établissement d'une protection contre la violence due aux armes.

Identifier les problèmes sociaux et écologique comme origine de conflits

Notre engagement en faveur d'une politique plus civile et d'un monde en paix est ancré au fait que les racines de la violence dérivent souvent de disparités sociales et de catastrophes écologiques. Les raisons des guerres mentionnées plus haut sont, dès lors, à rechercher dans la lutte pour le contrôle des ressources. Notre engagement pour l'équité sociale, contre les changements climatiques et pour l'abandon des carburants fossiles est étroitement lié à l'engagement pour la paix, pour le désarmement et pour la recherche de solutions civiles.



Josef Lang, Conseiller national ZG
Membre de la Commission de la politique de sécurité CPS

Contre le durcissement de la politique migratoire



Ueli Leuenberger, Conseiller national GE, vice-président des Verts

Membre de la Commission des institutions politiques CIP

Le durcissement vécu de très près

Le travail de la commission des institutions politiques (CIP) a été fortement marqué par les questions liées aux migrants. L'entrée en fonction de l'ancien chef de file xénophobe comme chef du département de justice et de police a passablement influencé le travail de notre commission. Le durcissement est aussi causé par le glissement à droite des autres partis bourgeois allant parfois jusqu'à « singer » l'UDC. Sous prétexte de couper l'herbe sous les pieds de l'UDC, les représentants du Parti radical et du PDC menés par leurs propres « hard liners » sont souvent devenus des porteurs d'eau, contribuant à faire pousser des projets xénophobes. Au sein de la CIP, nous avons vécu de très près cette évolution.

La révision de la Loi sur l'asile et de la loi sur les étrangers

Le temps passé en commission m'a convaincu que la majorité ne cherchait pas à résoudre les problèmes, mais voulait avant tout manifester une plus grande fermeté face aux migrants. Le projet initial du Conseil fédéral de 2002, déjà très restrictif, élaboré sous la direction de l'ancienne cheffe du Département, Mme Ruth Metzler, a été modifié et durci selon la nouvelle « méthode blocherienne ». Il faut rappeler que plusieurs durcissements proposés dans le projet Metzler, tels les délais de recours abrégés et la détention en cas de non-entrée en matière a déjà été mise en œuvre à partir du 1er avril 2004 sous le label de mesures d'économies budgétaires.

La nouvelle mouture a été soumise au Parlement sans nouveau message du Conseil fédéral. Cette manière de faire représente une nouveauté dans le fonctionnement du travail de notre parlement. En effet, jamais des modifications d'une telle importance ont été auparavant soumises au Parlement sans message du Conseil fédéral.

Dès le début des débats en commission, le nouveau chef du département a manifesté sa ferme volonté de marquer la législation dans le but de réaliser les objectifs de son parti, en faisant souvent fi du fonctionnement démocratique habituel du Parlement.

L'opposition des Verts déterminante pour le lancement des deux référendums

Finalement, des durcissements, frôlant le non-respect du droit constitutionnel, le droit international et le droit européen, résultent des décisions du Parlement. Les Verts travaillant en lien étroit avec les ONG et le mouvement de défense du droit d'asile et des droits de migrants, sont convaincus que les durcissements décidés mettent en danger les principes éthiques et les valeurs fondamentales de la Suisse. Ils ont joué un rôle déterminant pour lancer le référendum contre ces deux lois que la majorité du peuple a malheureusement approuvé en votation populaire.

L'immigration reste à l'ordre du jour

Les campagnes xénophobes se poursuivent, la CIP et le Parlement continuent à être saisis de projets concernant les naturalisations, les mariages d'étrangers, la criminalité des étrangers, les minarets ainsi que de nombreuses nouvelles propositions ayant pour objectif de rendre la vie dure aux migrants.

Energie, brevets, libertés

Un des thèmes dominants de cette législature a été celui de l'énergie, en relation avec l'épuisement des ressources de pétrole et les changements climatiques. Sur la question de l'approvisionnement en électricité, il a fallu faire des compromis en acceptant l'ouverture du marché, vu la situation actuelle de libéralisation sauvage, mais avec des garanties importantes de service public. Aucune garantie n'a en revanche pu être obtenue quant à la fin du nucléaire, malgré de nombreuses interventions dans ce sens.

Énergie nucléaire : hors de question

La puissance des grands groupes de production et distribution d'électricité reste prépondérante, et leur discours sur une pénurie probable d'ici une quinzaine d'années est répété avec constance. Pourtant le groupe est resté très ferme dans son opposition à toute nouvelle centrale nucléaire, de même qu'à toute grande centrale à gaz. Avec de nombreuses propositions, il démontre qu'en rétribuant au prix de revient les énergies renouvelables et en prenant des mesures contraignantes en faveur de la réduction de la consommation, on peut se passer de l'une et de l'autre.

Cette question n'est pas sans lien avec d'autres dossiers difficiles, tout particulièrement celui du climat, avec la loi sur le CO₂. Sur ce point, le groupe des Verts s'est battu avec détermination, mais sans le succès espéré, pour obtenir une taxe CO₂ permettant d'atteindre les objectifs du protocole de Kyoto. Sur ce point, et malgré la forte prise de conscience dans l'opinion publique la résistance des partis bourgeois s'est révélée considérable.

Biocarburants : ce n'est pas la panacée

Les Verts ont tenté notamment d'obtenir des mesures plus efficaces dans le domaine des carburants. Mais pour le moment nous sommes restés réservés à l'égard des biocarburants. Nous n'avons accepté leur défiscalisation qu'à la condition que leur bilan écologique et social soit positif, et nous avons demandé des mesures pour promouvoir les biocarburants indigènes de deuxième génération. Le groupe s'oppose très clairement à la culture intensive de plantes pour la fabrication de bioéthanol au détriment de la souveraineté alimentaire.

La question énergétique n'est pas sans lien avec les questions de l'agriculture et de l'aménagement du territoire. En effet, cette dernière loi a été modifiée pour permettre le développement d'installations de biogaz dans les exploitations agricoles. Sur ce point, le groupe ne s'est pas opposé à la modification, mais il a formulé des réserves. En revanche il s'est opposé à l'assouplissement des règles de construction dans les zones agricoles et il se montre réticent face au développement d'activités accessoires pour les agriculteurs.

Loi sur les brevets : de maigres succès

La question des brevets a aussi mobilisé le groupe! Sur le principe du brevetage du vivant, nous avons perdu, mais nous avons en revanche œuvré pour des compromis acceptables dans la lutte contre la biopiraterie. Nous avons contribué à faire inscrire dans la loi la levée de l'exclusivité des brevets en faveur de la fabrication sous licence de médicaments pour les pays en développement, en faveur de privilèges pour les chercheurs, et en faveur des agriculteurs dans la sélection des semences.

Droits fondamentaux

Enfin, dans un tout autre domaine, le groupe s'est fortement engagé contre les mesures policières liberticides, que ce soit dans la loi sur la sécurité intérieure, notamment en relation avec l'euro 2008, dans celle sur la protection des données ou encore en relation avec les traités de collaboration policière, notamment avec les USA.



Anne-Catherine Menétrey-Savary,
Conseillère nationale, vice-cheffe du
Groupe écologiste

Membre de la Commission de l'environnement, de l'aménagement du territoire et de l'énergie CEATE et de la Commission des affaires juridiques CAJ

L'énergie et les droits humains et fondamentaux dans l'objectif



Geri Müller, conseiller national AG
Membre de la Commission de politique
extérieure (vice-président 2006/07) et
de la Commission de gestion CdG

Commission de politique extérieure

Énergie et politique extérieure

Pendant longtemps, l'étroite interdépendance entre la problématique de l'énergie et la politique étrangère n'a pas occupé la Commission de la politique extérieure. À la demande des Verts, les relations liées à la politique extérieure ont été établies. L'intérêt de Parlementaires et d'Ambassadrices et Ambassadeurs de Pays étrangers (Iran, Cuba, Bulgarie etc.) vis-à-vis des projets portant sur les énergies alternatives est grand. Par conséquent, il y a eu de nombreux contacts.

Droits de l'être humain

Les droits humains sont indivisibles. Pour la Suisse, en tant que pays dépositaire de la Convention de Genève, il est particulièrement important que tous les Pays soient soumis à la même mesure. Nous, les Verts, avons insisté au sein de la CPE, pour que la Suisse ne critique pas seulement la Chine, mais aussi ces pays avec lesquels elle entretient des relations économiques importantes. Conformément à nos lois, il ne devrait pas y avoir de collaborations militaires, mais dans les faits il y en a. Nous avons fortement critiqué les exportations d'armes vers l'Arabie Saoudite, le Pakistan, l'Inde, le Maroc etc., dans toutes les Commissions impliquées.

Observation des élections

J'ai participé, en qualité d'observateur externe, aux élections au Sri Lanka, en Palestine, en Arménie et dans la République démocratique du Congo, avec l'UE ou avec l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE). Les missions d'observation des élections sont perçues favorablement par les électrices et les électeurs, car la méfiance vis-à-vis de leurs propres autorités demeure forte. Pourtant, il importe également de les considérer d'un œil critique et de les réformer. En effet, il est contradictoire que nous observions et validions les élections en Palestine, avec l'UE, mais n'en reconnaissons pas le élu-e-s par la suite...

Commission de gestion

Lors de cette législature, les grands projets de la Commission de gestion ont consisté en l'évaluation de la mise en œuvre des mesures de contrainte (dans ce contexte, la Commission a accepté ma proposition de constituer un dossier supplémentaire sur les droits de l'enfant), la restructuration des Tribunaux, l'examen des attachés militaires, l'exportation de matériel de guerre, ainsi que l'engagement de l'armée à l'étranger.

L'examen du projet d'efficacité (projet d'efficacité des nouvelles tâches, criminalité organisée et économique) et du Ministère publique de la Confédération sont en cours. Les problèmes de contenu persistent auprès du Service de renseignement stratégique (SRS) et de la Fedpol (Police criminelle fédérale), ainsi qu'auprès du Service d'analyse et de prévention (SAP). Je suis de l'avis que ces services agissent sur une analyse complètement erronée, souvent influencée par la théorie américaine du 9 septembre.

À cause de leurs analyses douteuses, les droits des citoyen-ne-s sont de plus en plus souvent remis en question, voire bafoués. Nous en sommes ainsi, par la LMSI I et II (modification de la loi fédérale instituant des mesures visant au maintien de la sûreté intérieure) au même niveau des fiches de 1991. Schengen et Dublin, ainsi que les systèmes d'information ISIS et SIS et l'informatique actuelle, vont même plus loin.

Droit du travail, finances et fiscalité équitable

Commission judiciaire

Le travail majeur a consisté dans la mise sur pied du nouveau Tribunal administratif fédéral et en particulier dans la sélection de 72 juges.

Il n'a pas été facile de trouver des personnes de qualité pour chaque fonction, mais nous avons eu la satisfaction de constater que les candidatures vertes étaient de haut niveau, à tel point que nous avons dû renoncer à l'une d'entre elles, pourtant excellente, afin de sauvegarder l'équilibre entre femmes (deux élues) et hommes (deux élus).

Le principe même de faire admettre quatre juges Verts a nécessité une intervention forte au sein de la commission pour qu'elle s'y rallie. Par ailleurs, le renouvellement régulier des fonctions de juge au Tribunal fédéral et au Tribunal pénal fédéral s'est poursuivi au cours de la législature.

Commission de l'économie et des redevances

Parmi les objets traités, relevons-en deux à propos des marchés financiers, deux en rapport avec le droit du travail et un en matière fiscale. C'est ainsi que les nouvelles lois sur les placements collectifs de capitaux et sur la surveillance des marchés financiers ont pu être mises sur pied et que les interventions vertes ont contribué à un encadrement de ces domaines tendant à éviter le plus possible des dérapages au détriment des investisseurs, notamment des caisses de pensions et des profanes, ou au bénéfice des parasites (qui sont nombreux sur de tels marchés); en parallèle, des propositions et interpellations ont été formulées pour améliorer la lutte contre le blanchiment.

Un sujet délicat a été la nouvelle loi sur le travail au noir. Un difficile équilibre a été trouvé entre la lutte contre l'exploitation des travailleurs et le danger de contribuer à ce que les étrangers en situation irrégulière soient systématiquement dénoncés et expulsés.

Enfin, dans la loi sur le marché intérieur, le combat a été mené avec succès pour empêcher que toute prescription de formation en matière d'hygiène alimentaire disparaisse des exigences. Dans le domaine fiscal, il a été possible dès la première année de la législature de faire subir au Conseil fédéral et aux partis de droite une importante défaite sur le paquet fiscal couvrant notamment l'imposition de la famille et le secteur immobilier, après qu'un traitement parlementaire à la va-vite eut conduit à voir rejeter toutes nos propositions.

Commissions spéciales

La participation aux travaux relatifs à des programmes d'allègement budgétaire s'est révélée un véritable pensum. Des majorités presque automatiques ont en effet admis la quasi-totalité des mesures de réduction de prestations environnementales et sociales, sans retenir nos contrepropositions dans d'autres domaines moins sensibles ou même superflus.

La réalisation de la RPT (nouvelle répartition et péréquation des tâches entre la Confédération et les cantons), phases II et III, oeuvre de solidarité confédérale, s'est avérée plus réjouissante, même si certains secteurs sociaux (la logopédie et les prestations complémentaires AVS-AI par exemple) ont été malmenés malgré nos efforts.

La mise en place des mesures d'accompagnement de la libre circulation des travailleurs avec l'Union européenne a donné des résultats satisfaisants, avec une nette amélioration de la protection des travailleurs. Cela a été un facteur décisif ensuite pour le succès de la campagne de votation au cours de laquelle le référendum de l'UDC contre l'extension à l'Est de cette libre circulation a été mis en échec.



Luc Recordon, Conseiller national VD
Membre de la Commission de l'économie et des redevances CER et de la Commission judiciaire CJ

Au centre du travail de la Commission : des questions financières et de politique étatique



Louis Schelbert, Conseiller national LU depuis 2006

Membre de la Commission des institutions politiques CIP et de la Commission spéciale nouvelle péréquation financière RPTI

La législature a débuté pour moi en mars 2006, lorsque j'ai remplacé Cécile Bühlmann au Conseil national. Mon immersion dans les affaires parlementaires n'a fait que confirmer ce que je savais déjà : le travail politique est un processus évolutif ! Une votation sur un dossier est à la fois un objectif en soi, le terme d'une étape et le point de départ d'une autre.

Droit de la naturalisation

Malgré notre engagement, la modification de la Constitution relative à la naturalisation ordinaire et la naturalisation facilitée des jeunes étrangers de la deuxième et de la troisième génération n'a pas passé le seuil de la votation populaire en septembre 2004. Depuis lors, la droite renforce continuellement la pression et tente, par une initiative, de court-circuiter le Tribunal fédéral sur les questions de naturalisation (droit de recours). De l'avis des Verts, la naturalisation est un acte administratif, bénéficiant d'une garantie constitutionnelle de procédure, et non un acte politique.

Rendre public les liens avec des groupes d'intérêts

En 2005, 82 membres du Conseil national avaient signé l'intervention de Cécile Bühlmann qui demandait, pour tous les parlementaires, l'obligation de rendre public les liens financiers avec des groupes d'intérêts. Suite à la décision de la commission des institutions politiques CIP de formuler cette revendication sous forme d'initiative de commission, Cécile retirait son intervention. Pour tout remerciement, la commission refusait le projet d'initiative, jugé trop compliqué. Ce dossier fut dès lors considéré comme clos. C'était sans compter avec une nouvelle intervention écologiste qui remet l'ouvrage sur le métier. Affaire à suivre...

Protection de la personnalité

L'affaire des fiches a mis en exergue l'importance de la protection de la personnalité. Pourtant, cette expérience n'a pas suffi et l'Etat remet la compresse en introduisant de nouveaux numéros d'assuré pour l'AVS et les autres assurances sociales. Mais qui sera habilité à en faire usage ? Les Verts ont demandé une liste exhaustive et définitive des utilisateurs, sans succès. Ce n'est pas de bon augure ! L'utilisation croissante de fiches électroniques au niveau de l'Etat, de la santé, des cartes client ou de crédit, etc., permet d'en savoir toujours plus sur n'importe qui et surtout de faire des recoupements. La protection de la vie privée n'est plus garantie !

Un seul objectif est à poursuivre : le droit de chacun à l'autodétermination en matière de diffusion et d'accès aux informations qui le concernent.

Nouvelle répartition et péréquation des tâches entre la Confédération et les cantons (RPT)

Le 28 novembre 2004, le peuple donnait son aval à la réforme de la péréquation financière et de la répartition des tâches entre la Confédération et les cantons. Les Verts n'étaient pas favorables à cette réforme, les conséquences étant plutôt négatives en matière d'assurance invalidité. En 2006, le parlement a donné son aval à la deuxième étape du projet réglant le détail de la répartition des tâches dans les différents domaines politiques. Le groupe a défendu en vain des solutions plus soutenables dans le domaine social. La troisième étape consiste à régler les différences de prestations entre les régions (topographie) et dans le domaine social (villes). Afin qu'aucun canton ne voie sa situation se détériorer durant la phase transitoire, la Confédération constitue une épargne pour „les cas graves”. Mais cela ne résout pas les problèmes de fonds : la portée de la RPT est quasi nulle en matière de disparité fiscale entre les cantons, malgré l'engagement des Verts pour réduire ces inégalités.

Écologiquement cohérente – socialement engagée

Écologiquement cohérente – dans la Commission des transports et des télécommunications

Dossiers importants dans le domaine des transports : votation Avanti et, par conséquent, fonds liés aux infrastructures* ; politique du transfert modal/NLFA ; RPLP ; Raccordement au réseau européen à grande vitesse ; développement futur des infrastructures ferroviaires ; limite des 0,5 pour mille. **Dossiers importants dans le domaine des media et de la communication :** loi sur la Radio et la télévision ; privatisation de Swisscom ; restructuration des emplois dans le secteur postal.

*Dans le trafic d'agglomération, il a été possible de corriger les points faibles. Grâce au non aux milliards de charges qu'aurait engendrés la construction routière prônée par Avanti, en février 2004, la Confédération possède désormais les moyens pour encourager les transports publics dans les régions. Je me suis engagée, dans le cadre du fonds pour les infrastructures, pour que l'argent issu des fonds provenant des taxes sur les carburants soit investi dans des projets en faveur des transports publics et du trafic pédestre et cycliste dans les agglomérations. Hélas, au Parlement les autoroutes font toujours la part du lion, en raison des voix de la majorité. Les débats concernant l'avenir du développement des infrastructures ferroviaires ne viennent que de commencer. Mon objectif consiste à faire débloquer 10 milliards, dans les 20 prochaines années, pour que les transports publics deviennent plus attrayants. L'avenir est dans la mobilité durable, aussi bien dans l'intérêt de la protection du climat que de notre qualité de vie.

Socialement engagée – dans la Commission de la sécurité sociale et de la santé

Projets importants dans le domaine de la santé : primes de caisse maladie pour les enfants* ; financement des hôpitaux et des soins ; caisse maladie unique* ; médecines complémentaires. **Dans le domaine des assurances sociales :** âge de la retraite flexible ; révision de l'AI ; LPP. Dans la politique familiale : assurance maternité* ; allocations pour enfants ; placement des enfants en âge préscolaire* . **Dans la politique des stupéfiants:** Loi sur les stupéfiants et remise contrôlée d'héroïne ; initiative sur le chanvre ; interdiction de fumer dans les établissements publics.

*Les femmes se sont battues pendant des décennies ; lors de cette législature, cela est enfin devenu réalité : l'assurance maternité. Je me suis engagée à plusieurs niveaux pour convaincre les derniers sceptiques. D'autres gestes, en faveur des familles en Suisse, m'ont aussi tenu à cœur. Grâce à un engagement obstiné, il nous a été possible de poursuivre dans le financement du placement des enfants en âge préscolaire. C'est ce qui permet aux femmes et aux hommes de concilier travail et famille.

Les Verts, nous sommes battus pour la caisse maladie unique en tant qu'assurance maladie sociale. Malheureusement, sans succès. Cependant, il nous a été possible de faire avancer le Parlement d'un pas dans cette direction. Les familles avec enfants et les jeunes en formation bénéficieront ainsi d'une baisse de primes de caisse maladie.

J'apporte mes propres idées à la discussion, par des interventions personnelles : une loi-cadre sur la protection du climat, au début de la législation, alors que quasiment personne ne s'intéressait à la problématique climatique. J'ai contribué à la percée du sujet de l'efficacité énergétique dans le domaine du bâtiment. J'ai fait pression pour que l'on lutte contre les dangers sanitaires liés aux poussières fines et à l'amiante. J'ai exigé une meilleure information quant aux radiations électromagnétiques non ionisantes. Finalement, grâce à l'engagement obstiné en faveur de l'égalité, le 8 mars de cette année a eu lieu un débat à ce sujet.



Franziska Teuscher, Conseillère nationale BE

Membre de la Commission des transports et des télécommunications CTT et de la Commission de la sécurité sociale et de la santé CSSS

Respecter les droits fondamentaux



Daniel Vischer, Conseiller national ZH

Membre de la Commission des affaires juridiques CAJ (président en 2006/07)

La Commission des affaires juridiques n'est pas considérée comme particulièrement importante. Les médias et l'opinion publique ne s'intéressent guère aux dossiers complexes, tels que la nouvelle procédure pénale fédérale. J'en prends acte, aussi en tant que président actuel de la Commission des affaires juridiques.

Contre des tendances légales douteuses – partout

La nouvelle procédure pénale n'est pourtant pas vraiment libérale, et les droits de défense n'y sont pas suffisamment précisés. Tout de même, l'avocat de la première heure y apporte une grande amélioration.

Les droits de la procédure pénale sont valables dans le cas de soupçon urgent, relatif à un fait pénalisé. Toutefois, sous couvert de lutte contre le terrorisme, actuellement sont également développées les soi-disant enquêtes préliminaires, où ces droits ne sont plus valables. Cette tendance s'est manifestée dans la loi sur le hooliganisme, combattue par les Verts car elle conduit à des mesures de surveillance et de détention préventive douteuses. Selon le message concernant la deuxième révision de la loi fédérale instituant des mesures visant au maintien de la sûreté intérieure (LMSI), cette dernière ne prévoirait désormais qu'une surveillance autour des personnes prétendues dangereuses. Mais ce sont d'abord nos services secrets qui décident si quelqu'un est dangereux, les juges ne font plus que tapisserie.

Durant cette législature, nous, les Verts, étions indubitablement le groupe qui s'est battu avec le plus d'énergie en faveur de la protection des droits fondamentaux. Nous avons donc rejeté l'accord contre le terrorisme du Conseil de l'Europe. Cet accord cultive des propos douteux sur le terrorisme et se heurte à une ancienne tradition de la Suisse : celle de ne pas livrer les personnes impliquées dans des procès politiques. Nous nous sommes également profilés contre l'accord opérationnel extraordinaire sur le terrorisme avec les États-Unis (OWA). Ce dernier donne aux investigations US la possibilité d'agir et de collecter des données de façon incontrôlée. Nous n'aurons plus aucun contrôle sur leur utilisation aux États-Unis par la suite.

Nouvelle loi sur les brevets : quelque peu à l'encontre de la recherche et douteux sur le plan éthique

Mais la Commission des affaires juridiques est également responsable de questions-clés d'ordre environnemental. Elle s'est occupée de la nouvelle loi sur les brevets qui introduit désormais la question du brevetage du vivant. Ce dernier point va trop dans le sens des intérêts des grands complexes pharmaceutiques. Sous plusieurs aspects, ces nouveaux brevets du vivant vont à l'encontre de la recherche et en empêchent la variété. Dans ce dossier, on a observé une alliance surprenante : le Conseiller fédéral Blocher, en tant qu'intéressé du lobby pharmaceutique, à l'œuvre avec le PRD et la majorité du PDC.

Par les brevets du vivant, les découvertes sont mises sur le plan des inventions, ce qui les rend brevetables. Du point de vue éthique, cela est douteux. Et, par le nouvel article concernant la protection des substances, la Suisse va même plus loin que l'UE, déjà très permissive en matière de brevetabilité du vivant.

Interventions présentées et traitées au Conseil national

Session d'hiver 2003 – Session d'été 2007

Environnement

- 07.3516 Mo. Vischer:** Restriction du trafic automobile en cas de dépassement des valeurs limites d'ozone
- 07.3194 Mo. Teuscher:** Etablissement de zones écologiques
- 07.3115 Mo. Bernhardsgrütter:** Interdiction de pratiquer le ski héliporté à partir de 2020
- 07.3008 Mo. Groupe des Verts:** CO₂. Instaurer rapidement une taxe d'incitation sur les carburants
- 07.3095 Po. Teuscher:** Conférence nationale sur le climat
- 07.3549 Ip. Müller:** Réduction du bruit émis par les chemins de fer
- 07.3500 Ip. Teuscher:** Revitalisation des ruisseaux et des rivières
- 07.3387 Ip. Recordon:** Emissions des aéronefs
- 07.3244 Ip. Graf:** Décharges de déchets chimiques en région bâloise
- 07.3020 Ip.u. Groupe des Verts:** Changements climatiques. Conséquences économiques pour la Suisse
- 07.1051 Q Leuenberger:** Stratégie nationale pour la conservation et l'encouragement de la biodiversité
- 06.5265 Qst. Teuscher:** Lutte contre les poussières fines. A t-on capitulé?
- 06.5263 Qst. Teuscher:** Introduction de la norme Euro 5 en Suisse
- 07.5176 Qst. John-Calame:** Paraquat. Etat des lieux
- 06.5139 Qst. Teuscher:** Mesures d'urgence contre les concentrations excessives d'ozone
- 07.5129 Qst. Menétrey-Savary:** Droit de recours des organisations de protection de l'environnement. Le Conseil fédéral se discrédite
- 07.5018 Qst. Teuscher:** Reconsidérer la neutralisation des incidences climatiques du transport aérien
- 06.3703 Mo. Groupe des Verts:** Etude d'impact sur le climat
- 06.3593 Mo. Groupe des Verts:** Stratégie de protection du climat 2050
- 06.3582 Mo. John-Calame:** Protection du climat et aide au développement
- 06.3236 Mo. Graf:** Utilisation de papier recyclé et de papier FSC dans l'administration fédérale
- 06.3105 Mo. Recordon:** Installation d'un économètre sur tous les véhicules
- 06.3853 Po. Graf:** Nouvelles normes de l'UE sur les produits chimiques. Adaptation de la Suisse aux exigences du règlement REACH
- 06.3809 Po. Teuscher:** Protéger le loup efficacement
- 06.3596 Po. Menétrey-Savary:** Réduire les effets nuisibles des transports aériens sur le climat
- 06.3594 Po. Groupe des Verts:** Rapport national sur le climat
- 06.3868 Ip. Müller:** AGCS et réglementations intérieures
- 06.3857 Ip. Müller:** Réduction du bruit sur le réseau ferroviaire. A-t-on oublié les ponts métalliques?
- 06.3816 Ip. Bernhardsgrütter:** Places d'atterrissage en montagne dans le plan sectoriel de l'infrastructure aéronautique (PSIA). Mandat confié à l'OFAC par le Conseil fédéral
- 06.3785 Ip. Müller:** Projet de terminal Limmattal
- 06.3654 Ip. Menétrey-Savary:** La mort du loup. Le Valais hors la loi?
- 06.3640 Ip. Groupe des Verts:** Mesures d'urgence contre les poussières fines
- 06.3609 Ip. Recordon:** Lutte contre les poussières ou particules fines
- 06.3599 Ip. Recordon:** Déchets provoqués par l'envoi de publicité non sollicitée
- 06.3340 Ip. Recordon:** Impact des substances chimiques sur l'organisme
- 06.1131 Q Teuscher:** Le lac de Cauma menacé?

Légende:

lv.pa.	Initiative parlementaire
Mo.	Motion
Po.	Postulat
Ip.	Interpellation
Q	Question
Qst.	Question dans l'heure des questions
U	Urgent

- 06.1122 Q Schelbert:** Exportations illégales de déchets électroniques?
- 06.1073 Q Teuscher:** Rencontre préparatoire en Suisse en vue de la conférence mondiale sur le climat
- 06.1032 Q Leuenberger:** Alignement de la Suisse sur la réglementation REACH
- 06.1021 Q Lang:** Installations de tir à Nidwald et ailleurs. Nuisances sonores
- 06.5175 Qst. Schelbert:** Scandale des déchets toxiques en Afrique. Piste remontant jusqu'à Lucerne
- 06.5133 Qst. Müller:** Dépassement des concentrations d'ozone autorisées
- 06.5076 Qst. Teuscher:** Mesures d'urgence contre l'ozone
- 06.5074 Qst. Graf:** Gaspillage de matériel à l'Office fédéral de l'énergie
- 05.3630 Mo. Teuscher:** Plus de moyens pour lutter contre les crues
- 05.3629 Mo. Teuscher:** Donner plus d'espace aux cours d'eau
- 05.3586 Mo. Groupe des Verts:** Limiter et supprimer les risques liés aux catastrophes naturelles
- 05.3328 Mo. Groupe des Verts:** Programme d'action pour la réduction des particules fines nocives pour la santé
- 05.3073 Mo. Graf:** Interdire l'importation et la vente de bois d'origine illégale
- 05.3573 Ip. Teuscher:** Liste du patrimoine mondial naturel de l'Unesco. Inscription du chevauchement principal de Glaris
- 05.3485 Ip. Groupe des Verts:** Intempéries. Des mesures urgentes sont nécessaires
- 05.3366 Ip. Genner:** Mise en oeuvre de l'Agenda 21. Soutien de la Confédération
- 05.3283 Ip. Menétrey-Savary:** Déchets électroniques. Recyclage
- 05.1174 Q Hollenstein:** Enveloppes blanches dans l'administration fédérale
- 05.1063 Q Leuenberger:** Elimination de paratonnerres radioactifs
- 05.5245 Qst. Genner:** Conférence de Montréal sur le climat. Délégation suisse
- 05.5215 Qst. Leuenberger:** Accélérer la réalisation de la cartographie des catastrophes
- 05.5214 Qst. Leuenberger:** Mesures urgentes contre les inondations et avalanches?
- 05.5209 Qst. Bühlmann:** Intempéries
- 05.5208 Qst. Genner:** Intempéries
- 05.5207 Qst. Menétrey-Savary:** Intempéries de l'été 2005. Mesures urgentes?
- 05.5204 Qst. Menétrey-Savary:** Intempéries
- 05.5202 Qst. Vischer:** Intempéries
- 05.5201 Qst. Hollenstein:** Intempéries
- 05.5200 Qst. Graf:** Intempéries
- 05.5199 Qst. Lang:** Intempéries
- 05.5044 Qst. Menétrey-Savary:** Euromarket. La Suisse prépare-t-elle la privatisation de l'eau?
- 05.5014 Qst. Graf:** Décharges sauvages de l'industrie chimique bâloise
- 04.489 Iv.pa. Teuscher:** Une loi-cadre pour anticiper les changements climatiques
- 04.407 Iv.pa. Groupe des Verts:** Loi sur la protection de la nature et du paysage. Parcs naturels
- 04.3746 Mo. Teuscher:** Neutraliser les incidences climatiques
- 04.3679 Mo. Leuenberger:** Lutte contre les phosphates dans les produits détergents
- 04.3602 Mo. Teuscher:** Halte aux exercices de tir sur le site du patrimoine mondial Jungfrau-Aletsch-Bietschhorn
- 04.3537 Mo. Recordon:** Responsabilité en cas de pollution maritime
- 04.3341 Mo. Recordon:** Favorisation fiscale des automobiles propres
- 04.3155 Mo. Teuscher:** Enterrer les lignes à haute tension
- 04.3150 Mo. Vischer:** Exonération fiscale des carburants renouvelables

- 04.3102 Mo. Cuche:** Utilisation du bois dans les bâtiments fédéraux
- 04.3734 Ip. Menétrey-Savary:** Elimination des téléphones portables hors d'usage, où en est-on?
- 04.3729 Ip. Groupe des Verts:** Galmiz accueillera-t-elle bientôt un groupe pharmaceutique américain utilisateur d'OGM?
- 04.3480 Ip. Hollenstein:** Stop aux déchets militaires dans les Alpes
- 04.3426 Ip. Graf:** Pollution lumineuse. Un nouvel aspect de la question écologique
- 04.3385 Ip. Cuche:** Insecticides controversés
- 04.3153 Ip. Teuscher:** Surfaces attenantes aux installations ferroviaires. Entretien respectueux de l'environnement
- 04.1182 Q Teuscher:** Installations à risques. Publication des informations
- 04.1125 Q Teuscher:** Protéger la région Jungfrau-Aletsch-Bietschhorn figurant au patrimoine naturel mondial
- 04.1115 Q Hollenstein:** Déchets radioactifs des anciens Mirage
- 04.1107 Q Hollenstein:** Informations en matière d'environnement au DDPS
- 04.1023 Q Teuscher:** Lonza. Explosion du 22 février 2004
- 04.5149 Qst. Hollenstein:** Décision du Conseil fédéral au sujet des nouveaux programmes nationaux de recherche
- 04.5088 Qst. Hollenstein:** Protection des animaux. Message du Conseil fédéral relatif à l'initiative populaire
- 03.472 Iv.pa. Teuscher:** Léau potable n'est pas un bien marchand
- 03.3652 Mo. Teuscher:** Taxe environnementale pour réparer les dommages dus aux pistes de ski
- 03.1144 Q Teuscher:** Durcissement des dispositions relatives à l'exportation de pneus usés et taxe de recyclage sur l'importation de pneus neufs

Aménagement du territoire

- 07.3206 Ip. Menétrey-Savary:** Accès de fièvre immobilière dans les Alpes
- 07.5129 Qst. Menétrey-Savary:** Droit de recours des organisations de protection de l'environnement. Le Conseil fédéral se discrédite
- 06.3816 Ip. Bernhardsgrütter:** Places d'atterrissage en montagne dans le plan sectoriel de l'infrastructure aéronautique (PSIA). Mandat confié à l'OFAC par le Conseil fédéral
- 06.3454 Ip. Bernhardsgrütter:** Insuffisances dans l'application des règles de l'aménagement du territoire
- 05.3092 Mo. Groupe des Verts:** Renforcement de l'Office fédéral du développement territorial
- 05.3089 Mo. Groupe des Verts:** Réduire les zones à bâtir surdimensionnées
- 05.3451 Po. Hollenstein:** Antennes de téléphonie mobile. Impact sur la valeur foncière des immeubles concernés
- 05.3091 Ip. Groupe des Verts:** Limitation de la surface d'habitat et d'infrastructure
- 05.3090 Ip. Groupe des Verts:** Souveraineté alimentaire et aménagement du territoire
- 05.5208 Qst. Genner:** Intempéries
- 05.5039 Qst. Recordon:** Arrêté fédéral en faveur des zones économiques en redéploiement et principe de coordination
- 05.5030 Qst. Recordon:** Ampleur de l'allègement fiscal à consentir à la société Amgen
- 05.5029 Qst. Cuche:** Valeur agronomique des terres agricoles de Galmiz, destinées à l'implantation d'une entreprise
- 05.5028 Qst. Leuenberger:** Galmiz et p Galmiz. Quels avantages ont été concédés?ertes d'impôts
- 05.5026 Qst. Bühlmann:** Galmiz. Quels avantages ont été concédés?
- 05.5021 Qst. Teuscher:** Galmiz. Engagement de la Confédération
- 04.3707 Mo. Groupe des Verts:** Plans directeurs cantonaux. Garantie de qualité
- 04.3155 Mo. Teuscher:** Enterrer les lignes à haute tension
- 04.3729 Ip. Groupe des Verts:** Galmiz accueillera-t-elle bientôt un groupe pharmaceutique américain utilisateur d'OGM?
- 04.3393 Ip. Teuscher:** Inutilisation d'un immeuble de l'OFCL

04.5236 Qst. Teuscher: Faut-il négliger l'aménagement du territoire à cause de l'esprit de clocher et des intérêts économiques?

Énergie

- 07.411 Iv.pa. Teuscher:** Publicité. Transparence en matière de consommation d'énergie
- 07.3317 Mo. Groupe des Verts:** Un moratoire pour les agrocarburants
- 07.3238 Mo. Groupe des Verts:** Mesures d'urgence pour améliorer l'efficacité énergétique des appareils
- 07.3008 Mo. Groupe des Verts:** CO₂. Instaurer rapidement une taxe d'incitation sur les carburants
- 07.3193 Po. Teuscher:** Transport de fruits et légumes par avion. Déclaration de la consommation d'énergie
- 07.3257 Ip. Müller:** Quels intérêts représentent les responsables de la sécurité dans les centrales nucléaires?
- 07.3017 Ip.u. Groupe des Verts:** Mesures immédiates pour réduire les besoins en énergie
- 07.3012 Ip. Lang:** Centrales nucléaires et risque de terrorisme
- 07.5127 Qst. Menétrey-Savary:** Effets de l'étude de l'EMPA sur la défiscalisation des agrocarburants
- 07.5119 Qst. Teuscher:** Stopper l'importation de biocarburants
- 07.5107 Qst. John-Calame:** Bilan énergétique et consommation d'électricité
- 07.5033 Qst. Lang:** Nouvelle génération de centrales nucléaires. Sécurité insuffisante
- 06.469 Iv.pa. Recordon:** Interdiction du mode veille sur les appareils à fonctionnement électrique
- 06.3703 Mo. Groupe des Verts:** Etude d'impact sur le climat
- 06.3598 Mo. Teuscher:** Bâtiments consommant moins d'énergie à l'avenir
- 06.3595 Mo. Teuscher:** Taxe incitative sur la consommation d'énergie
- 06.3157 Mo. Müller:** Indépendance de la surveillance des centrales nucléaires
- 06.3091 Mo. Schelbert:** Moins de pétrole, plus d'énergies renouvelables
- 06.3089 Po. Teuscher:** Briser la dépendance au pétrole
- 06.3209 Ip. Recordon:** Soutien suisse au programme Core
- 06.3208 Ip. Recordon:** Bonne gouvernance et indépendance de l'OMS
- 06.3162 Ip. Müller:** Démantèlement des centrales nucléaires. Documentation lacunaire
- 06.5215 Qst. Graf:** Sécurité des centrales nucléaires en cas de séisme
- 05.3401 Ip. Müller:** La politique extérieure de la Suisse dépend de sa politique énergétique
- 05.3168 Ip. Teuscher:** Installations nucléaires à faible potentiel de risque
- 05.3146 Ip. Teuscher:** Quelle valeur l'Office fédéral de l'énergie accorde-t-il à la formation professionnelle?
- 05.5123 Qst. Menétrey-Savary:** Combustible nucléaire. Attention, danger!
- 05.5010 Qst. Leuenberger:** Mesures de protection prises en cas d'incident nucléaire par suite de tremblement de terre
- 04.3772 Mo. Groupe des Verts:** Construction de centrales nucléaires. Décréter un moratoire de dix ans
- 04.3155 Mo. Teuscher:** Enterrer les lignes à haute tension
- 04.3154 Mo. Teuscher:** Droit limité dans le temps de refuser le passage des lignes d'énergie électrique
- 04.3150 Mo. Vischer:** Exonération fiscale des carburants renouvelables
- 04.3283 Po. Groupe des Verts:** Épuisement des ressources de pétrole. Scénarios du futur
- 04.5250 Qst. Menétrey-Savary:** Des économies qui coûteront cher
- 03.3648 Mo. Teuscher:** Aides publiques. Privilégier les énergies renouvelables plutôt que le nucléaire
- 03.3592 Ip. Groupe des Verts:** Panne d'électricité du 28 septembre 2003 en Italie
- 03.3591 Ip. Groupe des Verts:** Ouverture du marché de l'électricité par le biais de la loi sur les cartels

Transports

- 07.403 Iv.pa. Bernhardsgrütter:** Week-end pour la protection du climat avec un dimanche sans voitures
- 07.3537 Mo. Müller:** Unification du contrôle périodique effectué par un médecin-conseil
- 07.3523 Mo. Groupe des Verts:** Mise en oeuvre de l'initiative des Alpes
- 07.3516 Mo. Vischer:** Restriction du trafic automobile en cas de dépassement des valeurs limites d'ozone
- 07.3094 Mo. Teuscher:** Assurer l'offre de transport ferroviaire de marchandises dans tous le pays
- 07.3535 Po. Teuscher:** Assurer une liaison ferroviaire directe entre Berne et Bruxelles
- 07.3534 Po. Teuscher:** Assurer une liaison TGV de Paris à Berne et l'Oberland bernois
- 07.3549 Ip. Müller:** Réduction du bruit émis par les chemins de fer
- 07.3547 Ip. Müller:** Tunnel du Ceneri. Questions urgentes
- 07.3318 Ip. Lang:** Le tunnel de base du Zimmerberg
- 07.3125 Ip. Leuenberger:** Non à la discrimination dans les assurances automobile
- 07.3081 Ip. Bernhardsgrütter:** Gestion des sillons dans le secteur Winterthour/Zurich
- 07.5120 Qst. Teuscher:** Le Red Bull Air Race d'Interlaken. Une aberration
- 07.5102 Qst. Bernhardsgrütter:** OFROU. Rapport final Via sicura
- 07.5018 Qst. Teuscher:** Reconsidérer la neutralisation des incidences climatiques du transport aérien
- 07.5008 Qst. Bernhardsgrütter:** Places d'atterrissage en montagne
- 07.5006 Qst. Schelbert:** Transports publics. Raccordement de Lucerne?
- 06.450 Iv.pa. Teuscher:** Limitation des véhicules tout-terrains lourds
- 06.412 Iv.pa. Teuscher:** Dégrèvement fiscal pour les véhicules consommant peu d'énergie
- 06.3608 Mo. Teuscher:** Affectation à la sécurité routière d'une partie du produit des amendes
- 06.3597 Mo. Teuscher:** RPLP pour les voitures de livraison de moins de 3,5 tonnes
- 06.3514 Mo. Bernhardsgrütter:** Conditions assouplies pour les zones à 30 kilomètres à l'heure et les zones de rencontre
- 06.3486 Mo. Teuscher:** Utilisation du téléphone au volant. Egalité de droit
- 06.3368 Mo. Teuscher:** Halte aux quads
- 06.3631 Po. Müller:** Non à l'approche coudée par le nord
- 06.3596 Po. Menétrey-Savary:** Réduire les effets nuisibles des transports aériens sur le climat
- 06.3106 Po. Recordon:** Saturation des installations parc et rail
- 06.3857 Ip. Müller:** Réduction du bruit sur le réseau ferroviaire. A-t-on oublié les ponts métalliques?
- 06.3785 Ip. Müller:** Projet de terminal Limmattal
- 06.3517 Ip. Recordon:** Réservation inconsidérée d'Airbus
- 06.3255 Ip. Bernhardsgrütter:** Champ d'aviation d'Altenrhein. Un risque pour la sécurité?
- 06.1184 Q Bernhardsgrütter:** Vols supplémentaires au départ du champ d'aviation d'Altenrhein en l'absence de concession?
- 06.5288 Qst. John-Calame:** Coûts liés à la réouverture d'une gare
- 06.5266 Qst. Teuscher:** Fin du transfert de betteraves sucrières sur le rail à Herzogenbuchsee?
- 06.5226 Qst. Menétrey-Savary:** Les CFF au secours d'Extasia
- 06.5220 Qst. Schelbert:** Achats absurdes. Utilisation de granit chinois dans le projet de construction «Schwanderholzstutz»
- 06.5171 Qst. Teuscher:** Alptransit Gotthard. Mauvaises décisions d'adjudication
- 06.5122 Qst. Vischer:** Données relatives aux passagers des compagnies aériennes. Transfert aux autorités américaines
- 06.5094 Qst. Schelbert:** Transports publics. Projets vitaux pour Lucerne et la Suisse centrale
- 06.5033 Qst. John-Calame:** Quais de gare. Salles d'attente

- 05.3826 Mo. Groupe des Verts:** Transfert des marchandises de la route au rail
- 05.3735 Ip. Leuenberger:** Promotion des trolleybus
- 05.3579 Ip. Müller:** Augmentation du trafic sur l'A1
- 05.3550 Ip. Müller:** Aéroport de Kloten. Renoncer à l'approche coudée par le nord?
- 05.3506 Ip. Recordon:** Offre de transports de certaines marchandises par les CFF ou par leurs filiales
- 05.3505 Ip. Recordon:** Limitation discutable du droit conféré à une entreprise de transporter les marchandises d'un tiers
- 05.3083 Ip. Vischer:** Tractations Swiss/Lufthansa
- 05.3032 Ip. Lang:** Doublement des voies de chemin de fer entre Zoug et Lucerne
- 05.1027 Q Teuscher:** Centres de contrôle des poids lourds
- 05.1026 Q Teuscher:** Petits transporteurs
- 05.5239 Qst. John-Calame:** Transrun
- 04.3746 Mo. Teuscher:** Neutraliser les incidences climatiques
- 04.3512 Po. Teuscher:** Mettre un terme aux graves excès de vitesse
- 04.3510 Po. Teuscher:** Limiter le nombre de véhicules tout-terrain
- 04.3515 Ip. Leuenberger:** Contributions fédérales au développement du réseau de tramways à Genève
- 04.3261 Ip. Recordon:** Raccordement ferroviaire au réseau européen
- 04.3153 Ip. Teuscher:** Surfaces attenantes aux installations ferroviaires. Entretien respectueux de l'environnement
- 04.3111 Ip. Hollenstein:** Vérité des coûts pour les vols intérieurs
- 04.5107 Qst. Menétrey-Savary:** Paiement tardif de la RPLP
- 04.5093 Qst. Hollenstein:** Report du raccordement de la Suisse orientale et de la Suisse occidentale aux LGV
- 04.5075 Qst. Vischer:** Où en sont les études sur l'approche coudée par le nord à l'aéroport de Zurich?
- 03.5244 Qst. Hollenstein:** Limitation des transports de marchandises dangereuses dans les tunnels routiers

Institutions politiques

- 07.3355 Mo. Leuenberger:** Traduction simultanée des séances de commission
- 07.3082 Po. Lang:** Protection de la démocratie directe
- 07.3295 Ip. Menétrey-Savary:** Célébration du 1er août 2007 au Grütli
- 07.3224 Ip. John-Calame:** Achat de matériel informatique et de téléphones portables par la Confédération
- 07.5139 Qst. John-Calame:** 1er août. Comment éviter de sombrer dans le ridicule?
- 07.5128 Qst. Menétrey-Savary:** 1er août. Patriotisme à géométrie variable
- 07.5107 Qst. John-Calame:** Bilan énergétique et consommation d'électricité
- 07.5098 Qst. Genner:** Fête du 1er août au Grütli
- 06.462 Iv.pa. Schelbert:** Divulgarion des liens d'intérêts financiers
- 06.442 Iv.pa. Groupe des Verts:** Consultation du peuple sur l'engagement de dépenses militaires
- 06.437 Iv.pa. Groupe des Verts:** Surveillance du Ministère public de la Confédération par le Parlement
- 06.3338 Mo. Teuscher:** Application du test de l'égalité des salaires dans l'administration fédérale
- 06.3844 Po. Teuscher:** Concilier famille et sessions parlementaires
- 06.3649 Ip. Lang:** Tracasseries lors des récoltes de signatures
- 06.3587 Ip. Leuenberger:** Déclaration inacceptable du conseiller fédéral Blocher en Turquie
- 06.3581 Ip. Recordon:** Gestion des deniers publics par le SECO
- 06.3487 Ip. Teuscher:** Accueil extrafamilial pour enfants à la Confédération. Situation chaotique

- 06.1165 Q Lang:** Exportations d'armes au Pakistan, en Inde, en Arabie saoudite et vers les Emirats Arabes Unis
- 06.1040 Q Hollenstein:** Occupation du bunker du Conseil fédéral
- 06.1036 Q Teuscher:** Engagement du personnel de la Confédération soumis au Code des obligations?
- 06.5264 Qst. Teuscher:** Entraves inacceptables lors des récoltes de signatures dans la rue
- 06.5158 Qst. Leuenberger:** Propos douteux du conseiller fédéral Merz à propos de l'initiative COSA
- 06.5157 Qst. Leuenberger:** Plus de caricatures des membres du Conseil fédéral?
- 06.5149 Qst. Leuenberger:** Débats démocratiques. Nouvelle politique du Conseil fédéral?
- 06.5121 Qst. Vischer:** Déclarations du procureur de la Confédération, Valentin Roschacher
- 05.3764 Mo. Hollenstein:** Relations entre la Suisse et l'Afrique du Sud. Mise à disposition de documents
- 05.3212 Mo. Bühlmann:** Déclaration des revenus des parlementaires
- 05.3092 Mo. Groupe des Verts:** Renforcement de l'Office fédéral du développement territorial
- 05.3482 Ip. Frösch:** Coupe sombre dans l'administration fédérale
- 05.3088 Ip. Teuscher:** Indemnités de départ et maintien du salaire à l'Office fédéral des constructions et de la logistique
- 05.1174 Q Hollenstein:** Enveloppes blanches dans l'administration fédérale
- 05.1166 Q Leuenberger:** Améliorer la bonne gouvernance et tirer les enseignements du PNR 42+
- 05.1100 Q Hollenstein:** Egalité hommes-femmes. Mesures prises par l'administration fédérale
- 05.5181 Qst. Teuscher:** Sous-enchère salariale sur les chantiers de la Confédération
- 05.5177 Qst. Fasel:** Office fédéral des migrations. Fermeture du service de Fribourg
- 05.5121 Qst. Menétrey-Savary:** La Chancellerie fédérale, les Romands et les italophones, comme les femmes
- 05.5043 Qst. Menétrey-Savary:** Vers le démantèlement de l'ex-Office fédéral des réfugiés?
- 04.3746 Mo. Teuscher:** Neutraliser les incidences climatiques
- 04.3175 Mo. Teuscher:** Voyages de service des employés de la Confédération. Privilégier autant que possible le train
- 04.3603 Ip. Teuscher:** Egalité des salaires dans le domaine des marchés publics
- 04.3511 Ip. Teuscher:** Fortes fluctuations du personnel à l'OFCL
- 04.3393 Ip. Teuscher:** Inutilisation d'un immeuble de l'OFCL
- 04.3319 Ip. Recordon:** Réaction des autorités fédérales en cas de catastrophe touchant la Suisse
- 04.5210 Qst. Hollenstein:** Prise de position des conseillers fédéraux après des votations
- 04.5209 Qst. Genner:** Défense de la position du Conseil fédéral
- 04.5208 Qst. Teuscher:** Devoir d'information du Conseil fédéral lors de votations?
- 04.5207 Qst. Menétrey-Savary:** Obligations du Conseil fédéral dans le cadre de votations fédérales
- 04.5200 Qst. Bühlmann:** Rôle du Conseil fédéral dans la votation sur Schengen/Dublin
- 04.5028 Qst. Frösch:** Conséquences des mesures d'économie sur la parité
- 04.5025 Qst. Teuscher:** Egalité des salaires dans les entreprises sous mandat avec la Confédération
- 04.5024 Qst. Genner:** Crèches dans l'administration fédérale
- 04.5022 Qst. Bühlmann:** Programme après le 10 décembre 2003
- 03.3629 Ip. Groupe des Verts:** Liens économiques de M. Blocher, conseiller fédéral

Droit

- 07.426 Iv.pa. Vischer:** Interdire l'acquisition d'informations et de moyens de preuve auprès des personnes ayant été torturées ou risquant de l'être
- 07.413 Iv.pa. Lang:** Plus de civils traduits devant des tribunaux militaires

- 07.3479 Mo. Recordon:** Création d'un droit suisse des groupes de sociétés commerciales
- 07.3212 Ip. Vischer:** Données des passagers aériens et protection des données
- 07.3127 Ip. Leuenberger:** Levée de la réserve à l'article 37 lettre c de la Convention relative aux droits de l'enfant
- 07.3125 Ip. Leuenberger:** Non à la discrimination dans les assurances automobile
- 07.1036 Q Müller:** Destruction de dossiers au Service de renseignement stratégique. Suspension de la procédure ouverte
- 07.1014 Q Lang:** Destruction de dossiers au Service de renseignement stratégique. Suspension de la procédure ouverte
- 07.1013 Q Lang:** Arrêt de la procédure pénale relative à un service de renseignement illégal et ancienne ordonnance ABC
- 07.1006 Q Leuenberger:** Augmentation des actes antisémites en Suisse
- 07.5059 Qst. Leuenberger:** Manque de collaboration de la police suisse avec la police française pour le démantèlement d'un trafic d'êtres humains
- 07.5025 Qst. Leuenberger:** Ratification de la Convention des Nations-Unies contre la corruption
- 07.5023 Qst. Leuenberger:** Attachement du Conseil fédéral à la séparation des pouvoirs
- 06.460 Iv.pa. Schelbert:** Protection des données. De la protection contre les abus au droit à l'autodétermination
- 06.437 Iv.pa. Groupe des Verts:** Surveillance du Ministère public de la Confédération par le Parlement
- 06.3859 Mo. Teuscher:** Pour une véritable égalité des salaires
- 06.3745 Mo. Schelbert:** Suppression de la clause du domicile dans les procédures de naturalisation
- 06.3486 Mo. Teuscher:** Utilisation du téléphone au volant. Egalité de droit
- 06.3338 Mo. Teuscher:** Application du test de l'égalité des salaires dans l'administration fédérale
- 06.3214 Mo. Teuscher:** Abrogation de l'interdiction de manifester sur la Place fédérale
- 06.3197 Mo. Lang:** L'arme d'ordonnance à l'arsenal!
- 06.3097 Mo. Vischer:** Cour de cassation pénale du Tribunal fédéral. Pourvoi en nullité. Elargissement
- 06.3038 Mo. Lang:** Abrogation de l'article 293 CP
- 06.3411 Po. Müller:** Traitement équitable pour les prisonniers de Guantanamo
- 06.3362 Po. Recordon:** Fonctionnement convenable de la justice en matière de délits économiques
- 06.3343 Po. Teuscher:** Contrôle de résultats. Application du test de l'égalité salariale au secteur privé
- 06.3767 Ip. Vischer:** Personnes de confiance. Base légale de leur activité
- 06.3587 Ip. Leuenberger:** Déclaration inacceptable du conseiller fédéral Blocher en Turquie
- 06.3341 Ip. Menétrey-Savary:** Les mariages binationaux à l'ère du soupçon
- 06.3228 Ip. Vischer:** Liste des terroristes recherchés établie par l'ONU. Radiation de la liste des personnes innocentées sur le plan pénal
- 06.3070 Ip. Lang:** La Suisse et l'esclavage
- 06.5272 Qst. Lang:** Enlèvement d'Abou Omar. Survol de la Suisse
- 06.5246 Qst. Leuenberger:** Groupe de travail sur la norme antiraciste. Quelle vérité?
- 06.5224 Qst. Menétrey-Savary:** L'hommage de Pascal Couchepin à un Suisse parti combattre Franco
- 06.5121 Qst. Vischer:** Déclarations du procureur de la Confédération, Valentin Roschacher
- 06.5114 Qst. Müller:** Définition du racisme
- 06.5100 Qst. Lang:** Pro Tell et la question de faire justice soi-même
- 06.5008 Qst. Teuscher:** Egalité et salaires
- 05.412 Iv.pa. Recordon:** Répression pénale de l'utilisation sans droit de valeurs patrimoniales obtenues par une tromperie non astucieuse
- 05.3881 Mo. Lang:** Utilisation de drones à des fins civiles
- 05.3865 Mo. Müller:** Mise en oeuvre des recommandations du Commissaire aux droits de l'homme

- 05.3492 Mo. Hollenstein:** Remise des armes militaires
- 05.3426 Ip. Teuscher:** Marche mondiale des femmes. Exigences non satisfaites
- 05.3262 Ip. Recordon:** Sort réservé par les autorités chinoises aux membres du Falun Gong
- 05.1100 Q Hollenstein:** Egalité hommes-femmes. Mesures prises par l'administration fédérale
- 05.1048 Q Lang:** Traite des femmes et prostitution forcée au Kosovo
- 05.5260 Qst. Hollenstein:** Révision de la loi sur les armes. Quo vadis?
- 05.5247 Qst. Vischer:** Cas de privation de liberté à des fins d'assistance. Etude
- 04.3791 Mo. Groupe des Verts:** Loi contre la discrimination raciale dans le monde du travail
- 04.3423 Mo. Bühlmann:** Statistiques en matière de criminalité
- 04.3278 Mo. Vischer:** Délais de traitement pour les instances de recours et les tribunaux
- 04.3677 Ip. Recordon:** Mentions figurant dans le passeport suisse
- 04.3375 Ip. Vischer:** Tribunal pénal fédéral et criminalité organisée
- 04.5138 Qst. Hollenstein:** Instauration de l'égalité entre hommes et femmes. Action du Conseil fédéral
- 04.5030 Qst. Graf:** Révision de la loi sur les armes

Politique d'asile et politique des étrangers

- 07.3207 Ip. Menétrey-Savary:** Sans-papiers. Sommes-nous dans l'impasse?
- 07.3127 Ip. Leuenberger:** Levée de la réserve à l'article 37 lettre c de la Convention relative aux droits de l'enfant
- 07.3126 Ip. Leuenberger:** Durée de détention des mineurs sous mesures de contrainte
- 06.465 Iv.pa. Menétrey-Savary:** Suppression du lien de filiation en cas d'annulation de mariages dits de complaisance. Compatibilité de la loi sur les étrangers avec la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant
- 06.3745 Mo. Schelbert:** Suppression de la clause du domicile dans les procédures de naturalisation
- 06.3482 Po. Menétrey-Savary:** La politique d'asile et des étrangers à la lumière de la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant
- 06.3781 Ip. Menétrey-Savary:** Loi sur les étrangers et violence conjugale
- 06.3439 Ip. Lang:** Danger accru et aide réduite pour les Roms au Kosovo
- 06.3341 Ip. Menétrey-Savary:** Les mariages binationaux à l'ère du soupçon
- 06.1066 Q Leuenberger:** Rapport de l'ODM sur l'intégration. Impact du décalage entre le contenu du rapport et sa synthèse
- 06.5159 Qst. Leuenberger:** Quel message pour les autorités turques?
- 06.5156 Qst. Leuenberger:** Désinformation dans la brochure d'explications concernant la LAsi (3)
- 06.5155 Qst. Leuenberger:** Désinformation dans la brochure d'explications concernant la LAsi (2)
- 06.5154 Qst. Leuenberger:** Désinformation dans la brochure d'explications concernant la LAsi (1)
- 06.5153 Qst. Leuenberger:** Désinformation dans la brochure d'explications concernant la LEtr (2)
- 06.5152 Qst. Leuenberger:** Désinformation dans la brochure d'explications concernant la LEtr (1)
- 06.5151 Qst. Leuenberger:** Un seul cas d'expulsion non justifié?
- 06.5150 Qst. Leuenberger:** Quel est le nombre de faux réfugiés et de personnes qui abusent en déposant une demande d'asile en Suisse?
- 06.5138 Qst. Teuscher:** Emprisonnement de Dursun Güner
- 06.5134 Qst. Müller:** Aide urgente pour Dursun Güner
- 06.5127 Qst. John-Calame:** Planète foot, pour le meilleur et pour le pire?
- 06.5092 Qst. Menétrey-Savary:** Un séjour toléré par les autorités est-il un séjour illégal?
- 06.5027 Qst. Leuenberger:** Discours de Monsieur le conseiller fédéral Blocher à l'Albisgüetli

- 05.3865 Mo. Müller:** Mise en oeuvre des recommandations du Commissaire aux droits de l'homme
- 05.3612 Mo. Menétrey-Savary:** Admission provisoire pour tous les survivants de Srebrenica
- 05.3158 Mo. Vischer:** Autorisation de séjour pour les étrangers bénéficiant d'un contrat de travail
- 05.3453 Po. Bühlmann:** Etude sur le bilan économique de l'immigration. Mise à jour
- 05.3854 Ip. Leuenberger:** Contradictions de notre politique d'asile
- 05.3341 Ip. Recordon:** La politique d'asile concernant les réfugiés du Darfour
- 05.3248 Ip. Lang:** Réfugiés irakiens. Divergences entre l'ODM et le HCR
- 05.3156 Ip. Menétrey-Savary:** La notion d'intégration des étrangers
- 05.1199 Q Vischer:** Ethiopie. Situation en matière de sécurité et de droits de l'homme
- 05.5043 Qst. Menétrey-Savary:** Vers le démantèlement de l'ex-Office fédéral des réfugiés?
- 05.5011 Qst. Leuenberger:** Embargo envers la Côte-d'Ivoire. Quelles conséquences sur les renvois de requérants déboutés?
- 05.5002 Qst. Hollenstein:** Droit d'obtenir de l'aide dans les situations de détresse conformément à l'article 12 de la Constitution fédérale
- 04.3468 Mo. Groupe des Verts:** Naturalisations. Harmoniser les délais
- 04.3626 Ip. Groupe des Verts:** NEM. Une situation intolérable
- 04.3340 Ip. Leuenberger:** Protection de l'asile pour les rescapés du génocide rwandais
- 04.3339 Ip. Leuenberger:** Statistiques de l'ODR. Plus de clarté et de transparence
- 04.3189 Ip. Genner:** Dépistage du VIH chez les demandeurs d'asile
- 04.3149 Ip. Vischer:** Loi sur l'immigration
- 04.3070 Ip. Leuenberger:** Documents de voyage pour étrangers sans papiers nationaux
- 04.1020 Q Teuscher:** Empêcher les mandats d'arrêt abusifs
- 04.5249 Qst. Menétrey-Savary:** Les pistolets à électrochocs. Interdits pour le bétail, mais pas pour les requérants d'asile?
- 04.5206 Qst. Menétrey-Savary:** Les autorités fédérales font-elles obstacle à l'émigration des requérants d'asile vers des pays plus accueillants?
- 04.5195 Qst. Menétrey-Savary:** Non-entrée en matière. Les nouveaux clandestins
- 04.5033 Qst. Menétrey-Savary:** Intégration des femmes immigrées
- 04.3191 Ip. Menétrey-Savary:** Tests de sida pour les requérants d'asile

Économie et finances

- 07.3479 Mo. Recordon:** Création d'un droit suisse des groupes de sociétés commerciales
- 07.3442 Ip. Menétrey-Savary:** Barrage aux légumes cultivés dans des conditions écologiques et sociales désastreuses
- 07.3386 Ip. Recordon:** Valorisation des métiers
- 07.3258 Ip. Recordon:** Sanctions des infractions en matière de sous-enchère sociale et salariale à l'égard des travailleurs détachés
- 07.3224 Ip. John-Calame:** Achat de matériel informatique et de téléphones portables par la Confédération
- 07.3020 Ip.u. Groupe des Verts:** Changements climatiques. Conséquences économiques pour la Suisse
- 07.1072 Q Teuscher:** Part des femmes dans les conseils d'administration et les directions
- 07.5213 Qst. Leuenberger:** Accords de libre-échange
- 07.5200 Qst. Teuscher:** L'application du principe dit Cassis-de-Dijon entraînera-t-il la disparition de produits suisses?
- 07.5092 Qst. Schelbert:** Système fiscal Zehnder
- 06.493 Iv.pa. Recordon:** Création d'instruments de lutte contre les nouveaux mécanismes de blanchiment
- 06.429 Iv.pa. Müller:** Organisations exonérées de l'impôt. Transparence financière totale
- 06.401 Iv.pa. Teuscher:** Juste rémunération des heures supplémentaires pour les personnes travaillant à temps partiel

- 06.3859 Mo. Teuscher:** Pour une véritable égalité des salaires
- 06.3393 Mo. Fasel:** Création de places d'apprentissage
- 06.3210 Mo. Groupe des Verts:** Nanotechnologies. Réglementation législative
- 06.3343 Po. Teuscher:** Contrôle de résultats. Application du test de l'égalité salariale au secteur privé
- 06.3191 Po. Schelbert:** Halte aux excès de la concurrence fiscale
- 06.3871 Ip. Recordon:** Nouveaux mécanismes de blanchiment d'argent
- 06.3868 Ip. Müller:** AGCS et réglementations intérieures
- 06.3826 Ip. John-Calame:** Endettement des ménages privés
- 06.3581 Ip. Recordon:** Gestion des deniers publics par le SECO
- 06.3498 Ip. John-Calame:** Création d'un fonds de désendettement
- 06.3078 Ip. Vischer:** Iran. Neutralité et politique de la place financière suisse
- 06.3066 Ip. John-Calame:** Réinsertion professionnelle. Qui finance et pour quel emploi?
- 06.1036 Q Teuscher:** Engagement du personnel de la Confédération soumis au Code des obligations?
- 06.1022 Q Lang:** Or issu du conflit en République démocratique du Congo
- 06.5187 Qst. Müller:** Garantie contre les risques à l'exportation pour le barrage d'Illisu
- 06.5125 Qst. Schelbert:** Fermeture d'Ackermann SA à Entlebuch
- 06.5032 Qst. Teuscher:** Euro 2008. Impôt à la source
- 06.5009 Qst. Teuscher:** La Confédération et les femmes
- 06.5005 Qst. Genner:** Egalité de traitement pour chaque enfant
- 05.454 Iv.pa. John-Calame:** Plans de désendettement crédibles des débiteurs saisis
- 05.3158 Mo. Vischer:** Autorisation de séjour pour les étrangers bénéficiant d'un contrat de travail
- 05.3073 Mo. Graf:** Interdire l'importation et la vente de bois d'origine illégale
- 05.3906 Ip. Teuscher:** Accord de libre-échange entre la Suisse et les Etats-Unis d'Amérique. Dimensions sociale et écologique
- 05.3510 Ip. Graf:** Un relèvement déguisé du contingent d'importation des oeufs de batterie ?
- 05.3083 Ip. Vischer:** Tractations Swiss/Lufthansa
- 05.3025 Ip.u. Groupe des Verts:** Dissolution des réserves d'or
- 05.1179 Q Lang:** Relations commerciales douteuses avec Swisstex
- 05.5181 Qst. Teuscher:** Sous-enchère salariale sur les chantiers de la Confédération
- 05.5100 Qst. Recordon:** Levée du blocage des fonds de la famille de l'ex-dictateur haïtien Duvalier
- 05.5039 Qst. Recordon:** Arrêté fédéral en faveur des zones économiques en redéploiement et principe de coordination
- 05.5030 Qst. Recordon:** Ampleur de l'allègement fiscal à consentir à la société Amgen
- 05.5028 Qst. Leuenberger:** Galmiz et pertes d'impôts
- 05.5026 Qst. Bühlmann:** Galmiz. Quels avantages ont été concédés?
- 05.5021 Qst. Teuscher:** Galmiz. Engagement de la Confédération
- 04.3791 Mo. Groupe des Verts:** Loi contre la discrimination raciale dans le monde du travail
- 04.3185 Mo. Groupe des Verts:** Augmentation du pourcentage du produit de la TVA affecté aux mesures en faveur des classes inférieures de revenus
- 04.3568 Po. Genner:** Encouragement du tourisme. Plan d'action
- 04.3729 Ip. Groupe des Verts:** Galmiz accueillera-t-elle bientôt un groupe pharmaceutique américain utilisateur d'OGM?
- 04.3603 Ip. Teuscher:** Egalité des salaires dans le domaine des marchés publics
- 04.3387 Ip. Menétrey-Savary:** Accord AELE/Afrique du Sud

- 04.1182 Q Teuscher:** Installations à risques. Publication des informations
- 04.5248 Qst. Menétrey-Savary:** Mystery Park. Une imposture sponsorisée?
- 03.3653 Po. Teuscher:** Répercussions des programmes d'économie sur la pauvreté des familles avec enfants

Agriculture

- 07.3193 Po. Teuscher:** Transport de fruits et légumes par avion. Déclaration de la consommation d'énergie
- 07.3442 Ip. Menétrey-Savary:** Barrage aux légumes cultivés dans des conditions écologiques et sociales désastreuses
- 07.3441 Ip. Menétrey-Savary:** Utilité des essais OGM à Pully
- 07.3245 Ip. Graf:** Apiculture. Cultures transgéniques et ordonnance sur la coexistence
- 07.1042 Q Graf:** Apiculture et cultures transgéniques. Ordonnance sur la dissémination dans l'environnement
- 06.3577 Mo. Genner:** Semences. Baisse du seuil à partir duquel la présence d'OGM doit être déclarée
- 06.3578 Po. Graf:** Protéger la production et la multiplication des semences contre les OGM
- 06.3206 Ip. Leuenberger:** Position de la Suisse sur la technologie de génie génétique dite «Terminator»
- 06.3200 Ip. Graf:** Directives de l'OFSP concernant l'adaptation de l'étiquetage des oeufs de poules élevées en liberté
- 06.1191 Q Graf:** Maïs Bt176. Demande de renouvellement en suspens
- 06.5058 Qst. Graf:** Interdiction de la technologie dite „Terminator“
- 05.3073 Mo. Graf:** Interdire l'importation et la vente de bois d'origine illégale
- 05.3510 Ip. Graf:** Un relèvement déguisé du contingent d'importation des oeufs de batterie ?
- 05.3326 Ip. Graf:** Coexistence entre cultures agricoles traditionnelles et cultures génétiquement modifiées. Etude menée par l'Agroscope FAL Reckenholz
- 05.3090 Ip. Groupe des Verts:** Souveraineté alimentaire et aménagement du territoire
- 05.1120 Q Recordon:** Dommages aux vignobles. Améliorer la protection
- 05.5203 Qst. Menétrey-Savary:** Grêle dans le Lavaux
- 05.5029 Qst. Cuche:** Valeur agronomique des terres agricoles de Galmiz, destinées à l'implantation d'une entreprise
- 04.3102 Mo. Cuche:** Utilisation du bois dans les bâtiments fédéraux
- 04.3729 Ip. Groupe des Verts:** Galmiz accueillera-t-elle bientôt un groupe pharmaceutique américain utilisateur d'OGM?
- 04.3708 Ip. Menétrey-Savary:** Un laboratoire à haut risque à la station fédérale de Changins
- 04.3385 Ip. Cuche:** Insecticides controversés
- 04.1061 Q Graf:** Semences biologiques. Protection contre les OGM
- 04.5006 Qst. Cuche:** Augmentation des effectifs maximums dans la production de viande et d'œufs. Le Conseil fédéral a-t-il simplement oublié la décision du Parlement?
- 04.5005 Qst. Cuche:** Assainissement du marché laitier

Sécurité sociale

- 07.427 Iv.pa. Recordon:** Eliminer les discriminations pouvant frapper les handicapés non propriétaires de l'immeuble auquel ils doivent accéder
- 07.3349 Mo. John-Calame:** Application de la 5ème révision de l'AI
- 07.3396 Po. Schelbert:** AVS.Chiffres actualisés
- 07.3438 Ip. Recordon:** Moralité de paiement de l'assurance invalidité
- 07.3348 Ip. Recordon:** Assurance chômage des volontaires et bénévoles
- 07.3187 Ip. Recordon:** Risques de conflits d'intérêts à la Commission fédérale des maisons de jeu
- 07.3036 Ip. Schelbert:** Instaurer des rentes de l'AVS individuelles?

- 07.1052 Q Leuenberger:** Prise en compte des sans-papiers dans les statistiques sur les working poor
- 07.1006 Q Leuenberger:** Augmentation des actes antisémites en Suisse
- 07.5081 Qst. Schelbert:** AVS. Conséquences des prévisions erronées?
- 07.5019 Qst. Teuscher:** Euro 2008. Qu'en est-il des familles?
- 07.5012 Qst. Menétrey-Savary:** Nouvelles concessions pour des maisons de jeux
- 07.5005 Qst. Schelbert:** Rectification d'informations fallacieuses relatives à la 5e révision de l'AI
- 06.476 Iv.pa. Fasel:** Un enfant, une allocation
- 06.452 Iv.pa. John-Calame:** Egalité de traitement pour les préretraités dans la LACI
- 06.448 Iv.pa. Teuscher:** Modification de la loi sur les allocations pour perte de gain. Extension des droits aux allocations aux pères qui exercent une activité lucrative
- 06.3392 Mo. Fasel:** Hausse du taux d'intérêt minimal
- 06.3253 Po. Schelbert:** Assurances sociales. Renforcer l'harmonisation plutôt que la concurrence
- 06.3826 Ip. John-Calame:** Endettement des ménages privés
- 06.3487 Ip. Teuscher:** Accueil extrafamilial pour enfants à la Confédération. Situation chaotique
- 06.3360 Ip. Recordon:** Projet de centre d'études (Learning Center) de l'EPFL
- 06.1180 Q Teuscher:** Cours d'autodéfense comme composants d'une stratégie contre la violence envers les jeunes filles
- 06.1107 Q Lang: Euro 2008.** L'Europe invitée de l'armée suisse?
- 06.1010 Q Hollenstein:** Mise en oeuvre de la classification internationale du fonctionnement, du handicap et de la santé
- 06.5237 Qst. Vischer:** Cellules pour les hooligans
- 06.5225 Qst. Menétrey-Savary:** Les douanes peuvent-elles autoriser ce que la loi interdit?
- 06.5176 Qst. Schelbert:** Euro 2008 et impôts
- 06.5170 Qst. Teuscher:** Euro 2008. Transparence quant au coût de la participation de l'armée
- 06.5127 Qst. John-Calame:** Planète foot, pour le meilleur et pour le pire?
- 06.5068 Qst. John-Calame:** Plasta. Coût de l'adaptation du système
- 06.5032 Qst. Teuscher:** Euro 2008. Impôt à la source
- 05.430 Iv.pa. Genner:** Améliorer les chances des enfants et des familles
- 05.3901 Mo. Recordon:** Manifestations sportives internationales. Principe de causalité en matière de frais de sécurité
- 05.3859 Mo. John-Calame:** Assurance-chômage. Financement
- 05.3858 Mo. John-Calame:** Harmonisation des indemnités journalières dans les assurances sociales
- 05.3650 Po. Recordon:** Adaptation de l'organisation de la CNA aux règles de la bonne gouvernance
- 05.3888 Ip. Teuscher:** Euro 2008. Le tonneau des Danaïdes?
- 05.3312 Ip. John-Calame:** Augmentation des indemnités de chômage dans les régions à taux de chômage élevé
- 05.1148 Q Hollenstein:** Congrès mondial du vieillissement et des générations. Bilan
- 05.5279 Qst. John-Calame:** Assurance-chômage. Quel avenir?
- 05.5277 Qst. Recordon:** Déclarations de deux conseillers fédéraux après le match de football Turquie-Suisse du 16 novembre 2005
- 05.5042 Qst. Hollenstein:** Congrès mondial sur le vieillissement et les rapports entre générations
- 04.3793 Mo. Teuscher:** Euro 2008 de football. Coordination du soutien par la Confédération
- 04.3185 Mo. Groupe des Verts:** Augmentation du pourcentage du produit de la TVA affecté aux mesures en faveur des classes inférieures de revenus
- 04.5242 Qst. Teuscher:** Epreuves de sprint de la Coupe du monde de ski de fond sur la Place fédérale. Une absurdité
- 04.5204 Qst. Frösch:** Pas de réduction des services de transport des personnes handicapées

- 04.5169 Qst. Graf:** 4e révision de l'AI. Projets pilotes
04.5140 Qst. Bühlmann: Criminalité. Répartition par sexe
04.5040 Qst. Graf: Versement de l'allocation pour impotent
04.5039 Qst. Lang: La violence, une affaire d'hommes
04.5023 Qst. Hollenstein: Violence à l'encontre des femmes. Mesures

Santé

- 07.420 Iv.pa. Recordon:** Forme et gouvernance des caisses-maladie
07.3537 Mo. Müller: Unification du contrôle périodique effectué par un médecin-conseil
07.3194 Mo. Teuscher: Etablissement de zones écologiques
07.3530 Ip. Recordon: Exercice dépendant d'une profession médicale
07.3441 Ip. Menétrey-Savary: Utilité des essais OGM à Pully
07.3245 Ip. Graf: Apiculture. Cultures transgéniques et ordonnance sur la coexistence
07.1042 Q Graf: Apiculture et cultures transgéniques. Ordonnance sur la dissémination dans l'environnement
07.1041 Q Teuscher: Programme national de recherche sur les risques des rayonnements électromagnétiques. Indépendance du comité de direction
07.1021 Q Teuscher: Campagne de la fondation Promotion Santé Suisse contre l'obésité. Effets sur l'anorexie chez les jeunes
07.5062 Qst. Teuscher: Les caisses-maladie se jouent-elles des règles?
06.478 Iv.pa. Teuscher: Téléphoner avec un portable peut être nocif pour la santé
06.428 Iv.pa. Menétrey-Savary: Droit aux soins pour les patients allophones
06.410 Iv.pa. Menétrey-Savary: Pas de médicaments prescrits par correspondance ou par l'intermédiaire de la Migros
06.3834 Mo. Teuscher: Imposer une obligation d'information et de déclaration pour les solariums
06.3833 Mo. Teuscher: Service d'information sur la protection contre le rayonnement
06.3210 Mo. Groupe des Verts: Nanotechnologies. Réglementation législative
06.3094 Mo. Müller: Le sel de cuisine fluoré ne doit pas devenir une médication sous contrainte
06.3853 Po. Graf: Nouvelles normes de l'UE sur les produits chimiques. Adaptation de la Suisse aux exigences du règlement REACH
06.3832 Po. Teuscher: Graisses trans. Dangers pour la santé
06.3831 Po. Teuscher: Téléphonie mobile. Tarifs fractionnés
06.3776 Ip. Menétrey-Savary: Dysfonctionnements à Promotion Santé Suisse
06.3640 Ip. Groupe des Verts: Mesures d'urgence contre les poussières fines
06.3499 Ip. John-Calame: Santé au travail. Solutions pour lutter contre le stress
06.3349 Ip. Recordon: Utilisation de la peine de mort en Chine pour assurer la fourniture d'organes humains à greffer
06.3340 Ip. Recordon: Impact des substances chimiques sur l'organisme
06.3208 Ip. Recordon: Bonne gouvernance et indépendance de l'OMS
06.3148 Ip. Hollenstein: Questions ouvertes concernant la définition de la mort
06.3142 Ip. Hollenstein: Thérapie génique. Où en est la Suisse?
06.3141 Ip. Hollenstein: Questions en suspens concernant le diagnostic préimplantatoire
06.3076 Ip. John-Calame: LAMal. Quelle déontologie en matière de publicité?
06.1191 Q Graf: Maïs Bt176. Demande de renouvellement en suspens
06.1032 Q Leuenberger: Alignement de la Suisse sur la réglementation REACH
06.1017 Q Hollenstein: Etude sur le rationnement des soins

- 06.5161 Qst. Menétrey-Savary:** De la propagande payée par les primes des assurés
- 06.5117 Qst. Teuscher:** Etude sur le rayonnement électromagnétique
- 05.422 Iv.pa. Menétrey-Savary:** Joueurs excessifs, dépendance au jeu. Développer les moyens de prévention
- 05.421 Iv.pa. Teuscher:** Amiante. Prendre le problème au sérieux
- 05.3910 Mo. Teuscher:** Swissmedic. Transparence et indépendance
- 05.3760 Mo. Menétrey-Savary:** Cocaine. Renforcer les mesures de réduction des risques
- 05.3641 Mo. Recordon:** Information des personnes ayant été exposées à l'amiante
- 05.3592 Mo. Teuscher:** Prestations en cas de maternité
- 05.3525 Mo. Graf:** Maintenir la section Santé et environnement de l'OFSP
- 05.3524 Mo. Graf:** Mettre en oeuvre le Plan d'action suisse pour l'environnement et la santé des enfants
- 05.3628 Po. Teuscher:** Soins aux personnes âgées. Perspectives d'ici 2050
- 05.3195 Po. Müller:** Prophylaxie par l'iode. Atteinte aux droits des minorités
- 05.3895 Ip. Hollenstein:** Protection contre les rayonnements des téléphones sans fil
- 05.3829 Ip. Recordon:** Eventuelle exclusion de certaines psychothérapies de l'assurance-maladie de base
- 05.3684 Ip. Graf:** Pôle de recherche national SESAM
- 05.3428 Ip. Hollenstein:** Médecines douces. Complément d'information
- 05.3424 Ip. Bühlmann:** Groupe de réflexion santé du Groupe Mutuel
- 05.1200 Q Teuscher:** Disparition de l'insuline animale sur le marché suisse
- 05.1094 Q Teuscher:** Swissmedic. Garantir l'indépendance du conseil de l'institut
- 05.1063 Q Leuenberger:** Elimination de paratonnerres radioactifs
- 05.5107 Qst. Hollenstein:** Résultats du programme d'évaluation des médecines complémentaires
- 05.5066 Qst. Teuscher:** Lutter contre la disparition de l'insuline animale
- 05.5054 Qst. Graf:** Même régime pour les aliments pour animaux à base d'OGM?
- 04.443 Iv.pa. Groupe des Verts:** Loi sur la prévention et la prise en charge en matière de toxicodépendances
- 04.422 Iv.pa. Teuscher:** LCA. Assurances complémentaires. Egalité des primes pour hommes et femmes
- 04.3744 Ip. Teuscher:** Protection insuffisante contre l'amiante
- 04.3567 Ip. Genner:** Plan d'action de l'ONU adopté à la Conférence du Caire. Engagements de la Suisse
- 04.3392 Ip. Teuscher:** Garantir les soins médicaux de base
- 04.3387 Ip. Menétrey-Savary:** Accord AELE/Afrique du Sud
- 04.3191 Ip. Menétrey-Savary:** Tests de sida pour les requérants d'asile
- 04.3189 Ip. Genner:** Dépistage du VIH chez les demandeurs d'asile
- 04.5265 Qst. Hollenstein:** Les membres du personnel soignant ne sont pas des auxiliaires
- 04.5144 Qst. Leuenberger:** Mesures urgentes pour empêcher la mort causée par la canicule
- 04.5106 Qst. Menétrey-Savary:** Le Dormicum envahit le marché de la drogue
- 04.5016 Qst. Teuscher:** Augmentation de la quote-part et consultations médicales nécessaires
- 04.5015 Qst. Teuscher:** Réduction artificielle des primes par un doublement de la quote-part
- 03.5245 Qst. Menétrey-Savary:** Prescription de Ritaline

Sciences et formation

- 07.459 Iv.pa. Fasel:** Formation continue obligatoire
- 07.3093 Mo. Teuscher:** Hautes écoles pédagogiques. Pas d'examen d'admission pour les titulaires d'une maturité professionnelle

- 07.3548 Ip. Müller:** L'avenir de la maturité professionnelle
- 07.3259 Ip. Recordon:** Système d'organisation des voyages professionnels à l'EPFL
- 06.464 Iv.pa. Graf:** Interdiction de l'utilisation de primates dans des expériences sur animaux entraînant des contraintes moyennes ou sévères
- 06.3393 Mo. Fasel:** Création de places d'apprentissage
- 06.3378 Mo. Genner:** Message FRI 2008-2011. Augmentation du crédit de 10 pour cent par année
- 06.3363 Mo. Graf:** Programme de recherche national sur l'utilité et les risques des nanotechnologies
- 06.3210 Mo. Groupe des Verts:** Nanotechnologies. Réglementation législative
- 06.1180 Q Teuscher:** Cours d'autodéfense comme composants d'une stratégie contre la violence envers les jeunes filles
- 06.1044 Q Schelbert:** Travaux de diplôme dans les HES. Création d'un registre central
- 06.5260 Qst. Graf:** Nestlé sponsorise les recherches de l'EPFL en matière de nutrition, à hauteur de 25 millions de francs
- 05.430 Iv.pa. Genner:** Améliorer les chances des enfants et des familles
- 05.3192 Po. Genner:** Hautes écoles spécialisées. Pour une formation en développement durable
- 05.3891 Ip. Menétrey-Savary:** Ecole hôtelière de Lausanne. Compatible avec une haute école spécialisée?
- 05.3684 Ip. Graf:** Pôle de recherche national SESAM
- 05.3389 Ip. Recordon:** Avenir de la formation des photographes
- 05.3146 Ip. Teuscher:** Quelle valeur l'Office fédéral de l'énergie accorde-t-il à la formation professionnelle?
- 05.5268 Qst. Recordon:** Animalerie de l'Université de Lausanne et collaboration avec l'EPFL
- 05.5189 Qst. Hollenstein:** Subsidés du Fonds national suisse pour des expérimentations animales discutables
- 04.3108 Mo. Menétrey-Savary:** Ecoles professionnelles pour étudiants étrangers. Halte à l'arnaque!
- 04.3425 Ip. Graf:** Ecoles supérieures et hautes écoles spécialisées. Différenciation
- 04.3321 Ip. Recordon:** Processus dit de Bologne
- 04.3128 Ip. Lang:** Comment concilier les études et l'école de recrues?
- 04.5247 Qst. Hollenstein:** Programme national de recherche sur les relations entre la Suisse et l'Afrique du Sud
- 04.5149 Qst. Hollenstein:** Décision du Conseil fédéral au sujet des nouveaux programmes nationaux de recherche

Culture

- 07.1009 Q Lang:** Biens culturels. Coûts du litige opposant Saint-Gall et Zurich
- 06.3882 Ip. Recordon:** Sauvetage de la langue guarani au Paraguay
- 06.3039 Ip. Graf:** Protection du patrimoine culturel tibétain. Et maintenant?
- 06.5001 Qst. Lang:** Stèle rappelant la présence des Juifs à Berne au XIIIe siècle
- 05.3389 Ip. Recordon:** Avenir de la formation des photographes
- 05.5172 Qst. Genner:** Avenir de Musée Suisse
- 05.5170 Qst. Vischer:** Avenir du Musée national suisse et du groupe Musée Suisse
- 04.3242 Mo. Groupe des Verts:** Loi sur les langues. Un mandat constitutionnel
- 03.3633 Ip. Graf:** Protection de l'héritage culturel tibétain

Télécommunication

- 07.3224 Ip. John-Calame:** Achat de matériel informatique et de téléphones portables par la Confédération
- 06.478 Iv.pa. Teuscher:** Téléphoner avec un portable peut être nocif pour la santé
- 06.460 Iv.pa. Schelbert:** Protection des données. De la protection contre les abus au droit à l'autodétermination

- 06.3038 Mo. Lang:** Abrogation de l'article 293 CP
- 06.3831 Po. Teuscher:** Téléphonie mobile. Tarifs fractionnés
- 06.3705 Ip. Schelbert:** Services électroniques et protection de la sphère privée
- 05.3451 Po. Hollenstein:** Antennes de téléphonie mobile. Impact sur la valeur foncière des immeubles concernés
- 05.3895 Ip. Hollenstein:** Protection contre les rayonnements des téléphones sans fil
- 05.3745 Ip. Recordon:** Application des règles de la bonne gouvernance à la stratégie d'actionnaire Swisscom de la Confédération
- 05.3730 Ip.u. Groupe des Verts:** Swisscom. Quo vadis ?
- 05.3159 Ip. Menétrey-Savary:** Stratégie pour la société de l'information
- 05.3067 Ip. Hollenstein:** La technologie RFID constitue-t-elle une menace pour la protection des données?
- 05.5241 Qst. Menétrey-Savary:** Sommet mondial de la société de l'information
- 03.3655 Ip. Menétrey-Savary:** Le Sommet mondial de la société de l'information. Quelle évaluation?

Politique extérieure et économie extérieure

- 07.3359 Mo. Groupe des Verts:** Afghanistan. Un engagement civil à la place d'une collaboration militaire
- 07.3118 Mo. Groupe des Verts:** Publication des rapports annuels de la commission PSO
- 07.3337 Ip. Lang:** Rapport de synthèse du PNR 42+. Questions en suspens
- 07.3215 Ip. Leuenberger:** Violations des droits de l'homme au Guatemala par un ressortissant double national suisse
- 07.1068 Q Menétrey-Savary:** Financement de parcs écologiques en Israël
- 07.5168 Qst. Recordon:** Restitution imminente des fonds de la famille des ex-dictateurs haïtiens Duvalier en raison d'une lacune de la législation suisse
- 07.5111 Qst. Vischer:** Sommet du G8
- 07.5042 Qst. Recordon:** Bilan intermédiaire des objectifs du Millénaire de l'ONU. OMD 6
- 07.5038 Qst. Leuenberger:** Rencontre avec un ministre turc en Suisse. Date mal choisie
- 07.5029 Qst. Menétrey-Savary:** Bilan intermédiaire des objectifs du Millénaire de l'ONU. OMD 3
- 07.5022 Qst. Leuenberger:** Absence de la Suisse à la cérémonie relative à la Convention internationale pour la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées
- 07.5015 Qst. Teuscher:** Bilan intermédiaire des objectifs du Millénaire de l'ONU. OMD 7
- 07.5011 Qst. Graf:** Tibet. 48e anniversaire de l'insurrection nationale
- 06.3838 Mo. Leuenberger:** Politique étrangère. Plate-forme d'information des citoyens
- 06.3738 Mo. Lang:** Initiatives suisses visant la réparation des torts causés par l'esclavage
- 06.3582 Mo. John-Calame:** Protection du climat et aide au développement
- 06.3462 Mo. Groupe des Verts:** Renoncer au système IFASS
- 06.3156 Mo. Müller:** Liberté de voyage et immunité pour les parlementaires élus en Palestine
- 06.3411 Po. Müller:** Traitement équitable pour les prisonniers de Guantanamo
- 06.3853 Po. Graf:** Nouvelles normes de l'UE sur les produits chimiques. Adaptation de la Suisse aux exigences du règlement REACH
- 06.3748 Ip. Lang:** Démantèlement des droits de l'homme en Russie
- 06.3587 Ip. Leuenberger:** Déclaration inacceptable du conseiller fédéral Blocher en Turquie
- 06.3575 Ip. Müller:** Questions relatives à la demande d'extradition d'Erdogan Elmas
- 06.3440 Ip. Lang:** La Suisse et la décennie des Roms
- 06.3439 Ip. Lang:** Danger accru et aide réduite pour les Roms au Kosovo
- 06.3423 Ip. Groupe des Verts:** Position de la Suisse face à la guerre au Liban menée par Israël
- 06.3361 Ip. Recordon:** Persécutions subies par la communauté des Baha'is en Iran

- 06.3349 Ip. Recordon:** Utilisation de la peine de mort en Chine pour assurer la fourniture d'organes humains à greffer
- 06.3345 Ip. Recordon:** Situation des droits de l'homme en Algérie
- 06.3228 Ip. Vischer:** Liste des terroristes recherchés établie par l'ONU. Radiation de la liste des personnes innocentées sur le plan pénal
- 06.3078 Ip. Vischer:** Iran. Neutralité et politique de la place financière suisse
- 06.3070 Ip. Lang:** La Suisse et l'esclavage
- 06.3039 Ip. Graf:** Protection du patrimoine culturel tibétain. Et maintenant?
- 06.1073 Q Teuscher:** Rencontre préparatoire en Suisse en vue de la conférence mondiale sur le climat
- 06.1022 Q Lang:** Or issu du conflit en République démocratique du Congo
- 06.5196 Qst. Müller:** CICR. Suivi du respect des emblèmes
- 06.5193 Qst. Müller:** Cubains injustement arrêtés aux Etats-Unis
- 06.5163 Qst. Lang:** Visite d'officiers israéliens en Suisse
- 06.5159 Qst. Leuenberger:** Quel message pour les autorités turques?
- 06.5132 Qst. Müller:** Signe distinctif additionnel
- 06.5077 Qst. Leuenberger:** Destruction complète d'un patrimoine culturel arménien inestimable. A quand une condamnation ferme de la Suisse
- 06.5024 Qst. Menétrey-Savary:** Inondations dans les camps de réfugiés sahraouis
- 06.5020 Qst. Müller:** Visite de Monsieur le conseiller fédéral Schmid en Chine
- 05.3842 Mo. Müller:** Pas de traitement de faveur pour les USA
- 05.3764 Mo. Hollenstein:** Relations entre la Suisse et l'Afrique du Sud. Mise à disposition de documents
- 05.3753 Mo. Lang:** Coopération économique avec le régime de l'apartheid
- 05.3328 Mo. Groupe des Verts:** Programme d'action pour la réduction des particules fines nocives pour la santé
- 05.3867 Po. Müller:** Rôle de la Suisse au Kosovo
- 05.3759 Po. Vischer:** Rapport sur les activités des services secrets sud-africains en Suisse pendant l'apartheid
- 05.3254 Po. Lang:** Pour la promotion civile de la paix
- 05.3866 Ip. Müller:** Rôle de la Suisse au Kosovo
- 05.3758 Ip. Hollenstein:** Conséquences du rapport de synthèse du PNR 42+
- 05.3755 Ip. Recordon:** Désarmement nucléaire au Proche-Orient
- 05.3754 Ip. Recordon:** Suites du discours du 26 octobre 2005 de Mahmud Ahmadinejad, président de la République islamique d'Iran
- 05.3752 Ip. Lang:** Suisse /Afrique du Sud. Services secrets et exportations d'armes
- 05.3748 Ip. Vischer:** Chasse aux membres d'Al-Qaïda
- 05.3744 Ip. Lang:** La Suisse et la CIA
- 05.3740 Ip. Lang:** Association des Roms aux négociations sur le statut du Kosovo
- 05.3709 Ip. Müller:** Conflit du Proche-Orient. Changement de politique du Conseil fédéral
- 05.3386 Ip. Vischer:** Nouvelle orientation de la politique extérieure
- 05.3290 Ip. Groupe des Verts:** Objectifs du Millénaire pour le développement. Mise en péril de l'approche des droits de l'homme
- 05.3289 Ip. Groupe des Verts:** Sommet „Millénaire plus cinq“. Lier la lutte contre la pauvreté et la politique environnementale
- 05.3263 Ip. Lang:** L'idée d'un Kosovo indépendant n'est-elle pas prématurée?
- 05.3262 Ip. Recordon:** Sort réservé par les autorités chinoises aux membres du Falun Gong
- 05.3171 Ip. Vischer:** Rencontre de Monsieur Schmid, président de la Confédération suisse, avec Monsieur Sharon, premier ministre israélien

- 05.3149 Ip. Müller:** Paul Wolfowitz. Futur président de la Banque mondiale?
- 05.1166 Q Leuenberger:** Améliorer la bonne gouvernance et tirer les enseignements du PNR 42+
- 05.1159 Q Lang:** Bureau de liaison de Pristina. Minorités non représentées
- 05.1048 Q Lang:** Traite des femmes et prostitution forcée au Kosovo
- 05.1039 Q Graf:** Fermeture du bureau du Dalaï-lama et du centre de réfugiés tibétains au Népal
- 05.1019 Q Hollenstein:** L'occupation israélienne est contraire au droit international
- 05.5282 Qst. Teuscher:** Vols secrets de la CIA. Des explications immédiates sont requises
- 05.5244 Qst. Teuscher:** Avions de la CIA. Vols secrets
- 05.5240 Qst. Menétrey-Savary:** Libération d'Ingrid Bétancourt et des otages des FARC en Colombie
- 05.5156 Qst. Vischer:** Rapport de la Suisse sur le mur de séparation israélien
- 05.5122 Qst. Menétrey-Savary:** Ne pas oublier les Sahraouis
- 05.5100 Qst. Recordon:** Levée du blocage des fonds de la famille de l'ex-dictateur haïtien Duvalier
- 05.5060 Qst. Hollenstein:** Engagement du Conseil fédéral pour le maintien du 11e Panchen Lama
- 04.477 Iv.pa. Vischer:** Accord de libre-échange conclu par l'AELE et Israël. Retrait de la Suisse
- 04.453 Iv.pa. Groupe des Verts:** Moratoire sur les engagements militaires à l'étranger
- 04.3816 Mo. Vischer:** Obtenir la libération de Marwan Barghouti
- 04.3681 Po. Lang:** Déminage en Bosnie
- 04.3599 Po. Lang:** Convocation d'une conférence sur la Tchétchénie
- 04.3289 Po. Lang:** Suspension du commerce de matériel militaire avec les pays du Proche-Orient
- 04.3765 Ip. Müller:** Collectes de fonds en faveur d'Israël
- 04.3678 Ip. Leuenberger:** Compenser la stagnation de l'aide publique au développement par une fiscalité plus juste
- 04.3675 Ip. Recordon:** Atrocités ensanglantant le Darfour
- 04.3628 Ip. Recordon:** Protection diplomatique de citoyens et citoyennes suisses à l'étranger. L'affaire Raccach
- 04.3567 Ip. Genner:** Plan d'action de l'ONU adopté à la Conférence du Caire. Engagements de la Suisse
- 04.3501 Ip. Müller:** Lutte antiterroriste. Formation dispensée en Suisse par d'anciens agents du Mossad
- 04.3269 Ip. Groupe des Verts:** Contribution à la cohésion de l'UE
- 04.3247 Ip. Groupe des Verts:** Politique israélienne. Evolution récente
- 04.3145 Ip. Hollenstein:** Violations des droits de l'homme. Limitation des possibilités de plainte
- 04.3071 Ip. Hollenstein:** Dalaï Lama. Réception officielle
- 04.1070 Q Lang:** Dialogue sur les droits de l'homme
- 04.1066 QU Lang:** Mercenaires et soldats en Irak
- 04.5247 Qst. Hollenstein:** Programme national de recherche sur les relations entre la Suisse et l'Afrique du Sud
- 04.5200 Qst. Bühlmann:** Rôle du Conseil fédéral dans la votation sur Schengen/Dublin
- 04.5181 Qst. Vischer:** Avis du tribunal de La Haye au sujet du mur de séparation en Israël
- 04.5127 Qst. Menétrey-Savary:** Y a-t-il des listes noires à l'ambassade d'Israël?
- 04.5119 Qst. Hollenstein:** Prostitution au Kosovo
- 04.5094 Qst. Leuenberger:** La Suisse doit immédiatement cesser sa collaboration avec des mercenaires
- 04.5001 Qst. Menétrey-Savary:** Restrictions d'entrée dans les territoires palestiniens occupés
- 03.3670 Po. Genner:** ONU. Rapport sur les Objectifs du Millénaire pour le développement
- 03.3633 Ip. Graf:** Protection de l'héritage culturel tibétain
- 03.5249 Qst. Graf:** Condamnations à la peine capitale au Tibet

Politique de sécurité et sports

- 07.413 Iv.pa. Lang:** Plus de civils traduits devant des tribunaux militaires
- 07.3347 Mo. John-Calame:** Gratuité pour le dépôt de l'arme et de l'équipement militaire
- 07.3136 Mo. Lang:** RUAG. Reconversion dans le domaine civil
- 07.3316 Ip. Vischer:** Activités de la Fédération turque de Suisse. Mauvaise évaluation de la part du SAP
- 07.1074 Q Lang:** Pro Tell passée sous silence
- 07.1057 Q Lang:** Le deuxième rapport Marty, l'OTAN et la Suisse
- 07.1050 Q Lang:** L'argent du contribuable pour financer les exportations d'armement?
- 07.1036 Q Müller:** Destruction de dossiers au Service de renseignement stratégique. Suspension de la procédure ouverte
- 07.1014 Q Lang:** Destruction de dossiers au Service de renseignement stratégique. Suspension de la procédure ouverte
- 07.1013 Q Lang:** Arrêt de la procédure pénale relative à un service de renseignement illégal et ancienne ordonnance ABC
- 07.1003 Q Leuenberger:** Achat d'armes à sous-munitions auprès d'Israël. Etat des lieux
- 07.5212 Qst. Müller:** Rapport sur les exportations de matériel de guerre. Publication
- 07.5095 Qst. Lang:** Des armes pour l'Arabie saoudite
- 07.5091 Qst. Frösch:** Un divisionnaire attaque un conseiller national
- 07.5024 Qst. Leuenberger:** Transmission de photos aux autorités américaines de personnes suspectées de terrorisme
- 06.442 Iv.pa. Groupe des Verts:** Consultation du peuple sur l'engagement de dépenses militaires
- 06.3881 Mo. Müller:** Exportations de matériel de guerre en Arabie saoudite, au Pakistan et en Inde. Arrêt immédiat
- 06.3462 Mo. Groupe des Verts:** Renoncer au système IFASS
- 06.3197 Mo. Lang:** L'arme d'ordonnance à l'arsenal!
- 06.3386 Po. Müller:** Terrorisme. Nécessité d'une analyse indépendante
- 06.3434 Ip. Lang:** Stop à la vente d'armements aux Etats du Proche-Orient et à la coopération militaire avec leurs armées
- 06.3423 Ip. Groupe des Verts:** Position de la Suisse face à la guerre au Liban menée par Israël
- 06.3255 Ip. Bernhardsgrütter:** Champ d'aviation d'Altenrhein. Un risque pour la sécurité?
- 06.3192 Ip. Leuenberger:** Affaire de la taupe genevoise
- 06.3099 Ip. Lang:** Rapatriement risqué de matériel de guerre
- 06.1165 Q Lang:** Exportations d'armes au Pakistan, en Inde, en Arabie saoudite et vers les Emirats Arabes Unis
- 06.1107 Q Lang:** Euro 2008. L'Europe invitée de l'armée suisse?
- 06.1071 QU Groupe des Verts:** Obéissance servile de la Suisse à l'égard des USA et de la CIA
- 06.1065 Q Leuenberger:** Protection d'un agent de la CIA recherché par l'Italie. Pourquoi la Suisse ne coopère-t-elle pas avec les polices européennes?
- 06.1053 Q Lang:** Obligation de participer aux engagements militaires à l'étranger
- 06.1040 Q Hollenstein:** Occupation du bunker du Conseil fédéral
- 06.1021 Q Lang:** Installations de tir à Nidwald et ailleurs. Nuisances sonores
- 06.5271 Qst. Lang:** Affaire du fax de la CIA
- 06.5259 Qst. Müller:** Drones de combat Neuron
- 06.5233 Qst. Lang:** Livraisons d'avions Pilatus au Mexique
- 06.5200 Qst. Schelbert:** Quid de la place d'aviation d'Emmen?
- 06.5170 Qst. Teuscher:** Euro 2008. Transparence quant au coût de la participation de l'armée
- 06.5131 Qst. Lang:** Suspension du commerce d'armes avec le Moyen-Orient
- 06.5093 Qst. Schelbert:** Pas de changement de statut pour l'aérodrome d'Emmen

- 06.5057 Qst. Lang:** Des chars suisses envoyés en Irak et au Chili?
- 06.5052 Qst. Leuenberger:** Du mauvais usage des agents provocateurs
- 06.5051 Qst. Leuenberger:** Légalité des infiltrations éventuelles des mosquées en Suisse
- 06.5026 Qst. Hollenstein:** Visite de Monsieur le conseiller fédéral Schmid en Chine
- 06.5000 Qst. Lang:** Des lance-roquettes pour les Emirats Arabes Unis?
- 05.433 Iv.pa. Groupe des Verts:** Renforcement de la loi fédérale sur le matériel de guerre
- 05.3855 Mo. Lang:** Pas d'intervention de troupes suisses en Afghanistan
- 05.3495 Mo. Lang:** Matériel de guerre ancien. Interdiction d'exporter
- 05.3492 Mo. Hollenstein:** Remise des armes militaires
- 05.3377 Mo. Lang:** Service civil. Exonérer de la contribution les établissements d'affectation réputés d'utilité publique
- 05.3252 Mo. Lang:** Suppression du service militaire obligatoire. Création d'un service volontaire pour la société et pour la paix
- 05.3219 Mo. Müller:** Révision de la totalité des lois, arrêtés et ordonnances ayant trait à l'importation et à l'exportation de matériel de guerre
- 05.3096 Mo. Lang:** Publication du rapport Cornu
- 05.3463 Po. Groupe des Verts:** Magazine „Rekrutenguide“. Stopper toute aide à la diffusion par l'armée
- 05.3254 Po. Lang:** Pour la promotion civile de la paix
- 05.3755 Ip. Recordon:** Désarmement nucléaire au Proche-Orient
- 05.3748 Ip. Vischer:** Chasse aux membres d'Al-Quaïda
- 05.3744 Ip. Lang:** La Suisse et la CIA
- 05.3660 Ip. Lang:** Participation de la Suisse à la fabrication de drones
- 05.3480 Ip. Lang:** Exportation de matériel de guerre vers les Emirats Arabes Unis
- 05.3314 Ip. Lang:** Changement de cap en matière d'exportations d'armement
- 05.3023 Ip. Hollenstein:** Manoeuvres aériennes de forces étrangères dans les Alpes suisses
- 05.1179 Q Lang:** Relations commerciales douteuses avec Swisstex
- 05.1178 Q Lang:** Engagement militaire en Afghanistan
- 05.1071 Q Lang:** Vente de chars à des pays comme l'Irak ou le Pakistan
- 05.1019 Q Hollenstein:** L'occupation israélienne est contraire au droit international
- 05.5292 Qst. Lang:** Exercice Viking 05 et opérations d'imposition de la paix
- 05.5282 Qst. Teuscher:** Vols secrets de la CIA. Des explications immédiates sont requises
- 05.5231 Qst. Lang:** Exportation détournée de chars vers des régions en crise?
- 05.5150 Qst. Lang:** Des armes suisses au Congo?
- 05.5105 Qst. Teuscher:** La guerre des étoiles
- 05.5096 Qst. Lang:** Guide bêtement sexiste à l'usage des recrues
- 05.5059 Qst. Hollenstein:** Achat d'armement en Israël
- 05.5057 Qst. Lang:** Chars suisses en Irak?
- 05.5015 Qst. Müller:** Exportation de matériel de guerre en Corée du Sud
- 05.5001 Qst. Lang:** Exportations suisses de matériel de guerre vers le Botswana
- 04.465 Iv.pa. Lang:** Suppression de la justice militaire
- 04.454 Iv.pa. Groupe des Verts:** Moratoire sur les dépenses d'armement
- 04.453 Iv.pa. Groupe des Verts:** Moratoire sur les engagements militaires à l'étranger
- 04.452 Iv.pa. Groupe des Verts:** Démilitarisation de la sécurité intérieure

04.3602 Mo. Teuscher: Halte aux exercices de tir sur le site du patrimoine mondial Jungfrau-Aletsch-Bietschhorn

04.3014 Mo. Leuenberger: Halte aux enfants soldats

04.3289 Po. Lang: Suspension du commerce de matériel militaire avec les pays du Proche-Orient

04.3501 Ip. Müller: Lutte antiterroriste. Formation dispensée en Suisse par d'anciens agents du Mossad

04.3480 Ip. Hollenstein: Stop aux déchets militaires dans les Alpes

04.3128 Ip. Lang: Comment concilier les études et l'école de recrues?

04.3107 Ip. Menétrey-Savary: La répression policière contre le droit de manifester pacifiquement

04.3007 Ip. Lang: Militarisation de la sécurité intérieure

04.1115 Q Hollenstein: Déchets radioactifs des anciens Mirage

04.1114 Q Lang: Offre active de services de l'armée

04.1107 Q Hollenstein: Informations en matière d'environnement au DDPS

04.1066 QU Lang: Mercenaires et soldats en Irak

04.1020 Q Teuscher: Empêcher les mandats d'arrêt abusifs

04.5253 Qst. Hollenstein: Occupation du bunker du Conseil fédéral

04.5182 Qst. Lang: Exportations d'armes vers le Soudan